

L'épidémie de choléra gagne l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI (Reuter, UPI, AFP) — Le ministre de la Santé de l'Inde, M. Shankar Dikshit, a déclaré hier à la Chambre basse du Parlement que 4,738,054 Pakistanais de l'Est avaient cherché refuge en Inde jusqu'ici.

Les observateurs placent ce total à 5 millions de personnes, vu qu'on estime que quelque 100,000 personnes

pénètrent en territoire indien tous les jours en provenance du Pakistan oriental.

A Genève, un communiqué de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) indique que le choléra a fait 3,000 morts au Bengale occidental, province indienne limitrophe du Pakistan oriental. Selon l'OMS, on a dénombré 10,000

cas de choléra parmi les réfugiés pakistanais en Inde.

Evacuation

Avec des moyens sans commune mesure avec l'urgence (l'épidémie de choléra ne cesse de s'étendre et a déjà fait des milliers de victimes) et l'ampleur (le nombre des réfugiés pakistanais dépasse cinq millions) du

problème, les autorités indiennes s'efforcent de limiter les "dégâts" tout en protégeant la population locale.

Chaque jour, huit convois ferroviaires comptant 20 wagons chacun, quitteront les zones frontalières pour évacuer 10,000 réfugiés vers les vingt camps spécialement installés à l'intérieur du pays. Dix de ces camps se trouvent dans l'Etat du Bengale occi-

dental — où sont concentrés 4 millions de réfugiés — les autres sont répartis entre les Etats de Bihar, d'Orissa et de Madhyr Pradesh.

A ce rythme, il faudra trois mois environ pour évacuer un million de personnes. Chaque camp est prévu pour recevoir 50,000 réfugiés.

D'autres réfugiés seront évacués sur l'Etat de Tripura grâce aux huit

avions lourds de transport promis par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Serrés les uns contre les autres sous de petites huttes faites de branchages, élevées en une nuit sur un sol détrempé et impuissantes à les protéger de la pluie incessante qui s'infiltre à travers les feuilles: ainsi nous sont apparus les quelque 5,000 réfugiés pa-

Voir L'EPIDEMIE, page A 6



téléphoto PA

L'Inde menacée par le choléra

Dans un état d'épuisement causé surtout par la malnutrition et transportant avec eux le virus du choléra, les réfugiés bengalis continuent sans cesse de traverser la frontière indo-pakistanaise en grand nombre (ils seraient cinq millions). Le choléra, à l'état épidémique, a fait déjà des milliers de victimes et on craint sérieusement qu'il ne s'étende rapidement à toute l'Inde.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

MONTREAL

Les chances d'un accord à Victoria paraissent minces

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins d'une semaine de la Conférence constitutionnelle des premiers ministres à Victoria, il est maintenant peu probable qu'une entente ferme ne survienne entre Ottawa et Québec d'ici là concernant le partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces, principalement au chapitre de la politique sociale que désire récupérer le Québec.

En d'autres termes, la condition sine qua non exigée par le gouvernement québécois, c'est-à-dire la remise au gouvernement provincial de la primauté législative en matière de politique sociale, surtout au chapitre de la sécurité du revenu, ne recevra vraisemblablement pas le consentement d'Ottawa et des autres provinces avant l'arrivée des premiers ministres à Victoria, lundi prochain, même si les négociations se sont poursuivies assidûment entre MM. Trudeau et Bourassa à ce sujet depuis un certain temps.

Différentes sources, près du gouvernement québécois, indiquent même maintenant que la conférence de Victoria pourrait bien se terminer sans qu'une entente claire et précise

soit conclue à moins que les autres provinces fléchissent devant la volonté du Québec afin d'obtenir en retour son accord sur la formule d'amendement Trudeau-Turner qui leur a été soumise à la conférence de février dernier.

Deux nouveaux faits confirment cet indice à l'effet qu'une entente, déjà envisagée avec beaucoup d'optimisme par les deux paliers de gouvernement, apparaît maintenant comme peu probable.

Premièrement, M. Bourassa a lui-même fait savoir hier soir qu'il ne devait pas rencontrer de nouveau son homologue fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, avant la Conférence de Vic-

Ottawa aurait un compromis!

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les déclarations, apparemment très fermes du premier ministre Trudeau à propos de l'attitude fédérale en matière de sécurité sociale, qui ont paru comme un durcissement vis-à-vis le Québec doivent être perçues, semble-t-il, comme "une position de négociateur".

Par conséquent, en apportant cet éclairage aux commentaires de M. Trudeau hier aux Communautés, quelques heures après une nouvelle réunion avec le premier ministre Bourassa, des informateurs fédéraux ont fait valoir que sans prétendre encore à un accord général, il n'y a quand même pas lieu d'écarter tout optimisme quant aux chances de déblocage la semaine prochaine à Victoria.

C'est par des amendements, proposés initialement par le Québec à l'article 94a de la constitution, que le compromis recherché pourrait prendre forme.

Comme l'a clairement indiqué hier M. Trudeau, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de renoncer à son rôle de distributeur des richesses entre les riches et les pauvres. Cependant, à côté de la compétence exclusive dans la sécurité sociale pour un niveau ou l'autre de gouvernement, on cherche une formule mixte.

Cette formule pourrait être la primauté d'un niveau de gouvernement dans un domaine précis. Ainsi, en ce qui concerne la sécurité sociale, le gouvernement fédéral pourrait consentir aux provinces une primauté qualifi-

Voir OTTAWA AURAIT, page A 6

Arrêt de travail "possible" des travailleurs de l'Hydro ce matin

par Pierre VENNAT

L'Hydro-Québec peut s'attendre à connaître un arrêt de travail massif de ses hommes de métier dans les prochaines heures, si ce n'est déjà fait au moment où ces lignes seront lues.

Selon plusieurs renseignements dignes de foi, c'est vers la fin de l'après-midi que spontanément la plu-

sommaire

part des 4,390 hommes de métier de l'Hydro débraieront, sans l'appui officiel de leur syndicat, mais avec la sympathie tacite, sinon officielle, des autorités syndicales.

Le tout tourne autour de quelque 1,150 griefs concernant la nouvelle classification des hommes de métier. Ces 1,150 griefs concernent 2,500 employés.

Or, bien que la situation remonte à juillet dernier, bien que le syndicat ait remis un mémoire sur tous les problèmes en suspens à l'Hydro, en janvier dernier, et bien que le syndicat ait menacé de faire la grève du zèle en avril, on est toujours gros Jean comme devant, à quelques détails près.

Dimanche, le directeur des relations syndicales de l'Hydro, M. Jorges Durrocher, et M. Lucien Provencal, autre représentant patronal sur ce problème, auraient averti M. Jacques

Brûlé, directeur provincial du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui représente les hommes de métiers, qu'ils n'ont pas de mandat pour discuter du problème suscité par le syndicat.

En conséquence, le syndicat estime avoir été patient pour rien.

Hier, lundi, le SCFP a avisé de la situation ses 400 délégués syndicaux à travers toute la province. Et c'est eux, spontanément, qui auraient décidé de "réagir".

Une contestation normale

Le directeur-général du SCFP au Québec, Jacques Brûlé, qui incidemment était à son bureau vers minuit, en compagnie de plusieurs permanents, malgré l'heure tardive, n'a pas tenté d'élucider le problème.

Pour lui, "soit que les gars acceptent la position de l'Hydro et télé-

guent les griefs aux oubliettes, soit qu'ils contestent. S'ils contestent, non seulement je ne serai pas contre, mais je contesterai avec eux". S'il y a un débrayage, donc, comme il y en eut un il n'y a pas longtemps en Mauricie, il n'est pas question, cette fois-ci, pour le SCFP, de demander à ses membres de rentrer au travail. Il faut que l'Hydro bouge.

Selon lui, sur les 1,150 cas de griefs, c'est à peine si 90 ont été réglés après de nombreuses semaines de négociation.

"Si il y a un débrayage, a-t-il dit, la faute en sera attribuable aux "lenteurs" de l'Hydro.

"Nous en sommes au même point qu'en juillet 1970. Les gars ne peuvent plus endurer ça".

Fernand Daoust

Quant au secrétaire-général de la Voir ARRET DE TRAVAIL, page A 6

Sans bruit, Québec majore le prix des chambres d'hôpitaux

par Claire DUTRISAC

Par un arrêté en conseil auquel le gouvernement n'a fait aucune publicité, le prix des chambres privées et semi-privées des hôpitaux de la province de Québec a été substantiellement haussé.

L'arrêté, publié dans la Gazette officielle du 15 mai dernier, décrète que les nouveaux taux seront en vigueur à compter du 1er juin 1971.

L'augmentation est de taille. Ainsi, les chambres privées, dans l'île de Montréal, coûtaient de \$8 à \$11 pour la majorité d'entre elles. L'arrêté en conseil du 15 mai établit un taux minimum de \$8 mais qui sera rarement appliqué, si l'on tient compte de l'installation que l'on trouve généralement dans nos hôpitaux.

Si la chambre a une superficie de 105 à 125 pieds cubes, un lavabo et un téléphone, le taux quotidien de cette chambre sera de \$10.

La chambre privée qui a au moins

une superficie de 125 pieds cubes, un téléphone, une toilette et un lavabo privés ou partageables avec une autre chambre privée coûtera \$12. Pour cette pièce, si elle a une chambre de bain complète partageable avec une autre chambre privée, on demandera \$14.

Une chambre de même grandeur, avec téléphone, chambre de bain privée complète et équipement plus complet: \$16. Une chambre avec salon (suite) \$20.

Comme les hôpitaux de Montréal ont presque tous des chambres privées avec salle de bain complète, le patient peut s'attendre à payer plus souvent \$16, \$14 ou \$12 que le taux minimum de \$8.

Quand on aborde la question des chambres semi-privées, la modification des taux fait sursauter. Disparaissent les chambres semi-privées à trois ou à deux lits. Désormais, il n'y aura de chambres semi-privées que celles qui auront deux lits et une su-

perficie d'au moins 80 pieds cubes par lits.

Perte de revenus?

A première vue, on pourrait croire que les hôpitaux vont perdre à ce changement. Mais il faut souligner que le taux minimum des chambres privées est établi à \$5. Ce taux était le même auparavant pour l'île de Montréal, mais ailleurs, dans la province, il était de \$4. De plus ce taux minimum sera rarement appliqué puisque tout ce que le patient peut exiger pour \$5, c'est un lit d'hôpital, un système d'appel électrique, une table et une lumière de chevet, un fauteuil, et un placard ou un meuble de rangement.

Si la chambre comporte un lavabo et une toilette communicante, le taux est de \$5.50. Si l'on rajoute un téléphone, le prix sera de \$6. Le taux de la chambre semi-privée avec équipement complet est fixé à \$7.

Voir SANS BRUIT, page A 6

SUPER LOTO \$4

Offrez des billets de SUPER LOTO pour la Fête des Pères.

PREMIER PRIX: \$200,000.

IRAGE: 25 JUIN

hebdo / économie & finance

— cahier E

- **Enquête sur le drame de la Grande-Rivière** — page A 3
- **Québec a perdu \$300 millions** — page B 1
- **Onze jours en URSS** — page A 5
- **La bonne table** — page B 2
- **Les ponts isolent Manhattan** — page C 1
- **L'automobile avec J. Duval** — page D 6
- **la lunette à mouches... de** Jean de Guise

Généralement nuageux avec risque d'avverses.

Demain: quelques nuages et frais.

Max. 75° Min. 55° • Détails à la page A 6

— page A 12

Silence total autour des ministres du Bien-Être

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-Être s'est déroulée dans le plus grand secret, hier, à Ottawa, alors qu'on avait pris des mesures particulières pour tenir les journalistes loin de la route que suivraient les ministres à leur sortie.

Un seul participant, le Manitoba, a publié un document pour rappeler que le gouvernement manitobain rejetait les propositions contenues dans le Livre blanc fédéral sur la sécurité du revenu.

M. Claude Castonguay, le ministre

des Affaires Sociales du Québec, assistait à la conférence mais comme ses collègues, il s'est tenu loin des journalistes venus "couvrir" l'événement.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, M. John Munro, a fait dire aux journalistes par l'entremise du directeur du service de presse de son ministère, M. Robert Campbell, qu'il voulait ni voir ni parler à personne (sic).

Dans une déclaration écrite, le ministre de la Santé et des Affaires Sociales du Manitoba, M. René Toupin, a déclaré, pour sa part, que le Livre blanc fédéral sur la sécurité du re-

venu n'apportait aucune solution aux problèmes de fond.

En conséquence le gouvernement manitobain s'apprête à conduire une étude sur le revenu annuel minimum garanti dans l'espoir d'adopter une mesure en ce sens par la suite.

Pas d'aide financière pour Manic

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a avoué, lundi, aux Communes, qu'il ne peut offrir une aide financière additionnelle à la compagnie Manic, société manufacturière de voitures canadiennes, pour l'empêcher de fermer des portes.

Quant à la société Soma, société de montage automobile, M. Marchand a révélé qu'il se renseignerait sur la situation financière.

M. Réal Caouette, chef du parti du Crédit social, voulait savoir si ces deux compagnies avaient demandé de l'aide respectivement pour empêcher leur fermeture et améliorer leur situation financière.

M. Marchand a déclaré qu'une autre subvention à la compagnie Manic créerait une disproportion par rapport au capital investi.

M. Caouette a demandé, plus tard, au ministre Marchand, s'il avait l'intention de poursuivre une enquête quelconque "afin de savoir exactement si quelques "sans scrupule" de cette organisation n'avaient pas empêché les octrois du gouvernement fédéral".

M. Marchand a déclaré que "non" parce que si cela était arrivé, ils seraient déjà devant les tribunaux.

L'enquête révèle que ce ne sont pas des problèmes de cet ordre-là, a précisé M. Marchand.

Trudeau dans l'Ouest demain

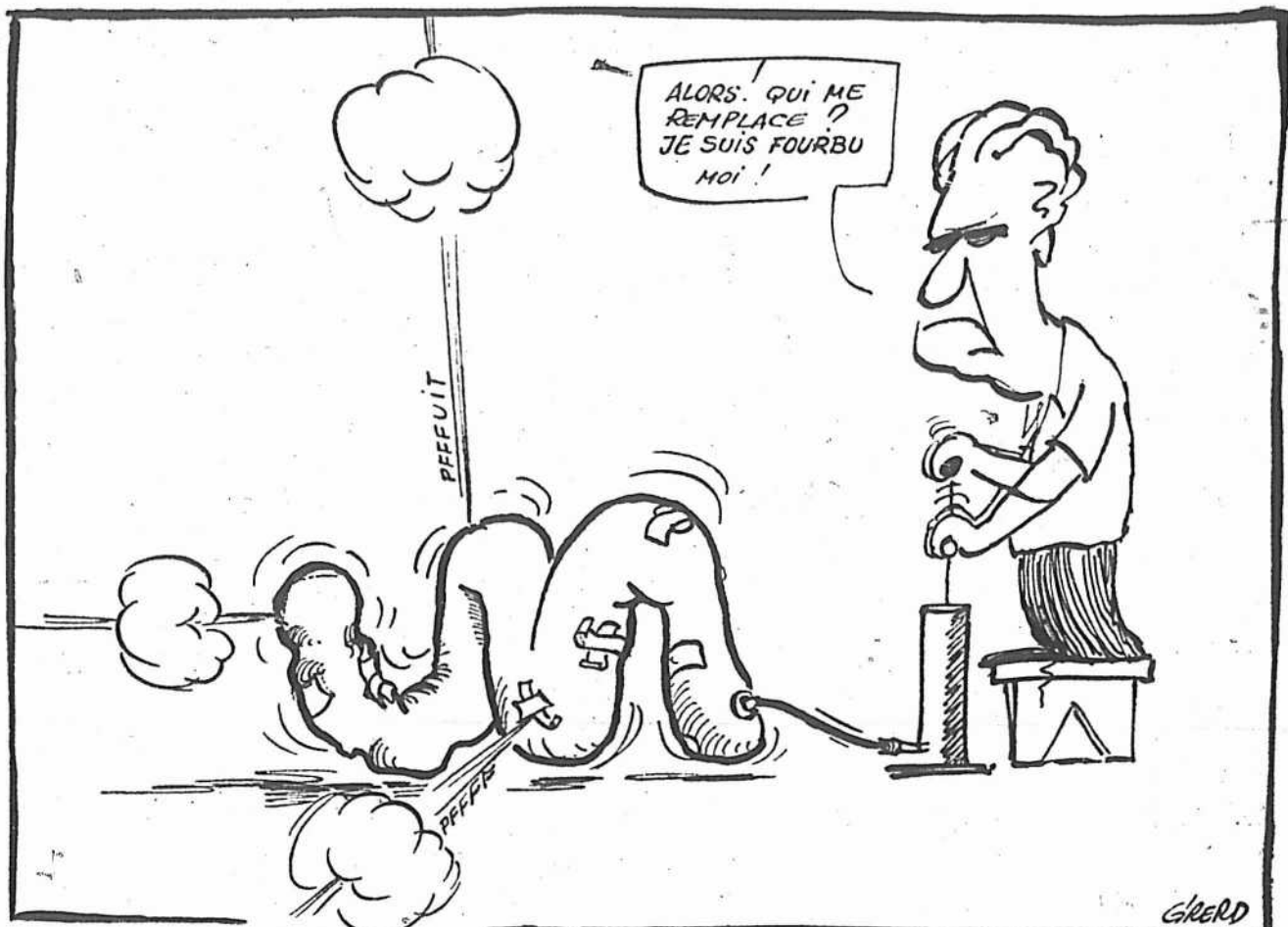
OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, participera mercredi aux fêtes marquant le 125^e anniversaire de fondation de la ville de Hamilton.

Il prendra part à un défilé dans la matinée ainsi qu'à une cérémonie, prévue pour midi, à l'hôtel de ville, aux cérémonies du Stadium civique dans l'après-midi, et à un grand bal, dans la soirée.

Il devrait être de retour à Ottawa, mercredi soir. Mme Trudeau n'accompagnera pas son mari à Hamilton.

Mardi soir, M. Trudeau doit prononcer une allocution devant l'Association canadienne des manufacturiers, qui tient son 100^e congrès annuel, à Toronto.

Mercredi matin, il présidera, au Maple Leaf Gardens, au début d'une Olympiade, dont les bénéfices iront spécialement aux malades mentaux. Un hélicoptère le transportera de Toronto au parc Sam Lawrence, à Hamilton.



(Droits réservés)

Stanfield fera appel à Kierans et Hellyer

TORONTO (PC) — M. Robert Stanfield, chef national du Parti progressiste-conservateur, a dévoilé qu'il se proposait de demander aux anciens ministres libéraux Paul Hellyer et Eric Kierans s'ils ne voulaient pas rejoindre les rangs de son parti.

Au cours d'une interview, retransmise dimanche soir à l'émission de télévision Weekend du réseau anglais de Radio-Canada, M. Stanfield a félicité les deux anciens ministres pour "avoir dénoncé la situation néfaste engendrée par le gouvernement et contre laquelle nous devons lutter".

M. Stanfield a reconnu qu'il sera toutefois difficile pour MM. Hellyer et Kierans de passer à l'opposition officielle, parce qu'ils ont été libéraux toute leur vie.

"Il sera joliment difficile pour eux de traverser l'enceinte des Communes", a-t-il admis.

M. Hellyer a démissionné du cabinet en 1968, parce qu'il n'approuvait pas la politique gouvernementale sur l'habitation, dont il avait alors la responsabilité.



Eric Kierans

Il a continué à siéger comme député libéral de la circonscription de Toronto-Trinity, jusqu'au mois dernier, lorsqu'il a quitté définitivement le parti pour siéger comme libéral indépendant et passer à la tête d'un nouveau mouvement politique appelé Action Canada.

M. Kierans a abandonné son poste de ministre des Communications, le 29 avril, mais il a décidé de demeurer au sein du parti.

M. Stanfield a rappelé que M. Perry Ryan, député de Toronto-Spadina, avait quitté les rangs libéraux pour passer aux rangs conservateurs, l'an dernier, parce qu'il était déçu de la politique du gouvernement sur l'immigration. Et il est joliment satisfait du changement, a ajouté M. Stanfield.

M. Stanfield a aussi dit qu'il n'avait pas à se creuser la tête ni à passer des nuits blanches pour s'interroger sur la date des prochaines élections fédérales.

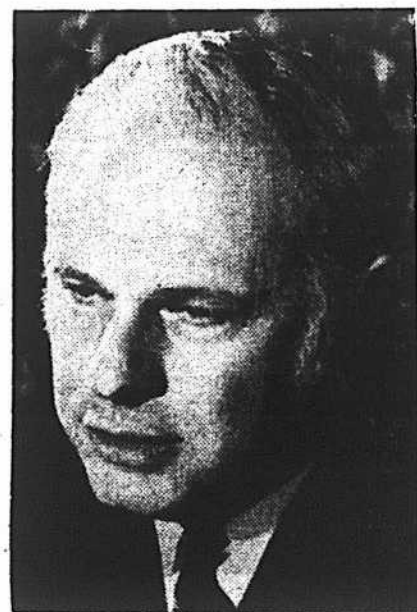
"C'est un autre homme, d'âge moyen et marié, qui prendra cette décision", a-t-il répondu.

Selon M. Stanfield, tout accord entre la Russie et l'OTAN sur une réduction des troupes en Europe devrait indiquer clairement que la Russie renonce en fait à ce qu'on appelle la doctrine Brejnev.

La doctrine Brejnev avait été exposée pour "justifier l'invasion de la

Tchécoslovaquie, en accordant à la Russie le droit... d'envahir tout pays communiste afin de préserver le régime..." a-t-il jugé.

M. Stanfield commentait ainsi le récent voyage du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, en Union soviétique, et la suggestion russe de procéder à une réduction des éléments militaires en Europe.



Paul Hellyer

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez, sans obligation, à une démonstration gratuite.

LPS "SPÉCIAL VACANCES"

JEUNES, ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables.

LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. Renseignements: tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures.

LPS® - Montréal 878-2821
Étage "F", Place Bonaventure

LPS® - Québec 529-0331
4^e étage, 500 est, Grande-Allée

C'est la ronde des cadeaux au "Carre" Westmount!

Tout achat effectué aux Galeries Westmount Square entre le 7 et le 26 juin inclusivement vous donne le droit de participer à notre tirage de juin. Venez tôt et souvent! Parcourez la liste des prix de valeur et mettez le cap sur Westmount Square — unique en son genre.

1^{er} prix:

Aller-retour Acapulco pour deux par avion Eastern Airlines — les ailes de l'homme

et

séjour de dix jours au célèbre Hôtel Hilton; hommage de Panex Travel Center

2^e prix:

Pantailleur Lanvin et montre futuriste de Paris créée par Pierre Cardin

3^e prix:

Traitement de beauté de la tête aux pieds offert par Charles de Westmount et L'Institut de Beauté France Laure

4^e prix:

Ensemble "hot pants" et blouson de Paris, présenté par Céline Soria

5^e prix:

Deux valises assorties Fournier (Elle ou Lui) offertes par la boutique Destination

6^e prix:

Souliers de luxe provenant de la collection d'automne d'André Claude

7^e prix:

Certificat-cadeau de \$50, offert par Imasco Limited et valable à tous les magasins United Cigar Store

8^e prix:

Dîner pour deux au célèbre restaurant Renaissance

9^e prix:

Panier de provisions de gourmets offerts par les Magasins Dominion et un joli bouquet de fleurs du Flower Pot

10^e prix:

Quatre jeux de deux billets de faveur pour les joutes des Expos au Parc Jarry. Hommage des Marchands des Galeries Westmount Square

11^e prix:

Le 11^e prix est un mystérieux cadeau offert par Alfredo, du Focus, et deux semaines de stationnement gratuit offert par Westmount Square Parking

PLUS 25 prix de consolation, soit des billets pour deux au Cinéma Westmount Square offerts par UNITED THEATRES LIMITED.

Ouvert jusqu'à 21 h le jeudi et le vendredi (fermé le 24 juin). Accès direct au métro. Stationnement gratuit sur validation du billet.

GALERIES WESTMOUNT SQUARE
Quadrilatère av. Greene, Ste-Catherine O., boul. de Maisonneuve, av. Wood

Concessionnaires d'autos et syndiqués: une lutte à finir

par Pierre VENNAT

Une guerre sans merci s'est engagée dans la région métropolitaine entre l'Union des employés de commerce (FTQ) et la plupart des importants concessionnaires d'automobiles de la région métropolitaine.

Ainsi, ces dernières semaines, l'Union a réussi à faire condamner pas moins d'une vingtaine de concessionnaires à verser \$42.000 d'indemnités à des vendeurs d'automobiles qui avaient tenté de se syndiquer et qui, illégalement de l'avis même du tribunal, avaient été congédiés.

C'est ainsi que, la semaine dernière, le bureau du commissaire-enquêteur en chef au ministère du Travail, M. Normand Cinq-Mars, ordonnait à Versailles Ford Sales de verser \$4.201.89 d'indemnité à M. Lionel Jutras. Le même M. Cinq-Mars avait, le 27 mai, condamné Mid-Town Motors à verser \$4.114.43 à M. Georges Locas, congédié dans les mêmes circonstances.

Un problème provincial

Le problème de la syndicalisation des vendeurs d'automobiles est, en fait, provincial.

Il y a au Québec, quelque 350 concessionnaires avec "franchises autorisées".

Lesquels embauchent quelque 3200 à 3500 vendeurs, dont la plupart travaillent au moins 60 heures par semaine, sans salaire, sans sécurité d'emploi et payés seulement à commission.

Quelque 1.600 d'entre eux ont ad-

héré, à travers le Québec, à l'Union des employés de commerce (FTQ).

Dont 700 dans la seule région de Montréal.

Mais là où le problème se pose c'est que l'Union, qui a dépensé déjà quelque \$200.000 à cette campagne, doit demander des certificats d'accréditation dans chaque garage et tenter de négocier dans chaque garage.

97 certificats d'accréditation

A l'heure actuelle, l'Union des employés de commerce a obtenu 97 certificats d'accréditation, est en instance d'en obtenir 16 autres, et procède à l'organisation dans 68 autres garages, soit un total de 171 concessionnaires.

A Montréal, on a déjà 67 accréditations.

Mais seulement deux conventions collectives de signées, des conventions-types, "qu'on n'applique pas", pour seulement six employés.

C'est que dans le domaine de la vente automobile, la concurrence est très forte. Et que le seul moyen de régler le problème est de conclure une convention collective unique, qu'elle soit provinciale ou régionale.

On a tenté le coup au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où on représente 85 vendeurs et où on tente d'obtenir un décret qui serait régional.

Les concessionnaires ont répliqué, il y a six mois, en un lock-out qui a placé 21 vendeurs sur le pavé, lock-out qui s'est transformé en grève le 1er mars.

Le ministre Cournoyer a promis

d'intervenir mais les choses traînent en longueur bien que l'Union des employés de commerce eut rencontré le sous-ministre Réal Mireault il y a quelques jours à ce sujet.

Une solution: des décrets

La solution, les vendeurs d'automobiles la voient dans des décrets régionaux.

A Montréal, ils sont 700 à vouloir se syndiquer et négocier avec les plus importants concessionnaires de la région.

Ceux-ci répliquent par des congédiements en masse et la Provincial Automobile Dealers Association a même voté, dernièrement, engageant ses membres à ne pas négocier de convention collective.

En province, ils sont 900, ce qui fait 1.600 hommes résolus.

La lutte trouve son écho hebdomadairement devant le Tribunal du travail. D'autres poursuites doivent être portées, pour pratiques contraires au Code du travail, contre quatre importants concessionnaires de la métropole qui effectuaient de l'intimidation contre les syndiqués.

Cette lutte épique ne peut durer sans qu'il y ait éclatement quelque part.

C'est pourquoi les principaux dirigeants de la syndicalisation des vendeurs d'autos, MM. Jean Halain et Richard Mercier ont lancé, hier, un dernier appel à M. Cournoyer pour qu'il agisse avant que la patience des syndiqués ne soit à bout.

Québec décrète une enquête sur la mort du pêcheur François Couture

QUEBEC — La Sûreté du Québec effectue une enquête au sujet du gardien d'un club privé de pêche qui a abattu un pêcheur, samedi soir, dans les limites du "Grand River Fishing Club", dans le comté de Gaspésie.

La nouvelle a été confirmée, hier, par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui répondait alors aux questions du député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, qui désirait connaître les circonstances du drame.

Par ailleurs, le coronar, Me Robert Pidgeon, qui s'est rendu sur les lieux de la tragédie, dimanche, a précisé que l'on était parvenu à reconstituer le drame grâce aux indications fournies par les témoins et par le gardien qui a tiré, M. Onésime Leblanc.

L'événement est survenu peu après minuit, dimanche, alors que quatre

hommes se trouvaient en chaloupe sur la Grande-Rivière, louée par des Américains pour la pêche aux saumons.

Selon les déclarations des enquêteurs, une altercation serait survenue entre les pêcheurs et les deux gardiens, altercation qui a été ponctuée par un coup de feu tiré par le gardien Onésime Leblanc, armé d'un fusil de calibre .12.

Deuxième incident du genre

M. Leblanc avait été assermenté comme gardien du club de pêche en 1967. Un incident du genre avait eu lieu l'année dernière, à Rivière-au-Saumon, et le gardien avait été suspendu.

Le coup a atteint François Couture à l'épaule et au thorax. Les premières constatations situent la distance du tir à 25 ou 35 pieds.

La victime a succombé dans les

quelques minutes qui ont suivi, et l'autopsie, pratiquée hier par le Dr Jean-Paul Bachand, de l'Institut de médecine légale de Québec, a démontré que la mort a été causée par une hémorragie interne.

Le Dr Bachand a révélé, hier après-midi, que les plombs avaient perforé les poumons et le cœur de la victime.

Les agents Robert Northern, du détachement de la SQ à Chandler, et Maurice Armand, du détachement de Rimouski, ont été chargés de la conduite de l'enquête.

Les trois autres passagers de la chaloupe étaient toujours détenus, hier, pour interrogatoire, et les enquêteurs tentaient de recueillir le maximum d'informations.

Pour le coronar Pidgeon, "la situation est assez claire présentement", comme il le révélait hier, du moins suffisamment pour motiver sa décision de tenir une enquête publique.

Condamnés en appel, les trois "gars de Lapalme" se livrent à la police

Robert Riopel, Jean-Roch Héneault et Yvon Moise, qui avaient tout d'abord été condamnés à \$33.33 d'amende pour avoir troué un pneu de camion postal au cours des démêlés des "gars de Lapalme" avec les autorités postales, se sont livrés à la Justice, hier après-midi, pour purger la peine additionnelle de... trois mois de prison qui leur a été imposée ces jours derniers par la Cour d'appel.

Me Pierre Vadboncoeur, conseiller technique de la C.S.N., qui était présent à la "reddition", s'est pour sa

part déclaré scandalisé par une majoration aussi importante de la peine imposée en première instance.

"Il faut se rappeler, dit-il, que, depuis un an, ces hommes ont eu une conduite exemplaire et que, malgré leur présence quotidienne autour des immeubles du parlement fédéral, par exemple, il n'y a eu aucun incident que ce soit."

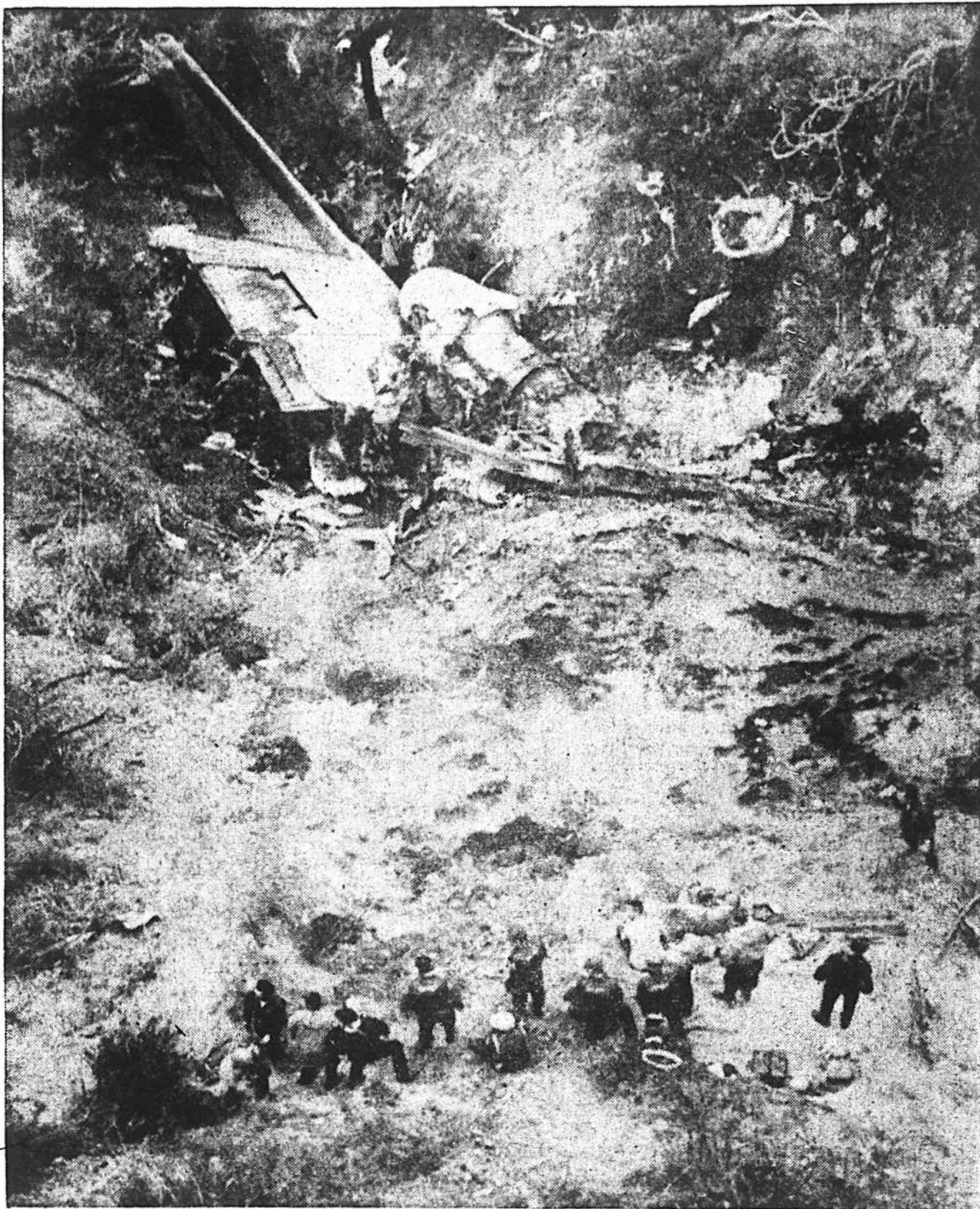
Et le procureur syndical d'ajouter: "Ce qui est grave, c'est que, délibérément, le gouvernement fédéral a jeté ces 450 hommes dans la rue, et en a

fait aussi délibérément 450 chômeurs de plus."

M. Paul Cliche, qui était également présent, a souligné de son côté que le Conseil confédéral de la C.S.N., qui se réunit aujourd'hui même à Québec, allait être informé de ce qui s'est produit.

— Est-il possible qu'un appel soit inscrit en cour suprême? a-t-on demandé.

"C'est ce qui sera étudié dès demain", ont répondu Me Vadboncoeur et M. Cliche.



Une équipe de sauveteurs fouille les débris du DC-9 de la compagnie Air West au fond d'un ravin, dans les monts San Gabriel, à quelque 40 milles à l'est de Los Angeles, en Californie. L'accident impliquait aussi un appareil militaire F-4, dont un des deux occupants a survécu au désastre qui a fait 50 victimes.

La tragédie aérienne de Los Angeles

Le seul survivant: "C'est le DC-9 qui a accroché notre Phantom F-4"

DUARTE, Californie (AFP-UPI) — Le seul survivant de la tragédie aérienne qui a coûté la vie, dimanche, à 50 personnes, a déclaré, hier, que le DC-9 d'Air West avait accroché en vol son chasseur-bombardier Phantom F-4.

Cet accident était suivi, hier matin, de l'écrasement d'un avion "Convair 580", de la compagnie Alleghany Airlines, à New Haven, au Connecticut, faisant 28 morts parmi les 31 passagers de l'appareil.

Le survivant du chasseur-bombardier, le lieutenant Christopher E. Schiess, donnait hier une brève conférence de presse au cours de laquelle il a relaté diverses circonstances entourant cette collision en plein ciel.

Selon Schiess, c'est le DC-9 qui se serait entré en collision avec le F-4 de l'aéronavale, et non le contraire comme l'auraient prétendu des témoins oculaires à terre. D'après les enquêteurs fédéraux, l'appareil militaire "volait à vue" tandis que le DC-9 était guidé électroniquement, par les contrôleurs aériens, au moment de l'impact.

Les 49 personnes à bord du bi-réacteur commercial d'une capacité de 89 passagers sont mortes après l'écrasement de l'appareil sur le versant du Mont Bliss de la chaîne San Gabriel, en Californie. Quant au pilote du F-4,

il n'a pu s'éjecter à temps. Schiess, lui, s'occupait du radar.

Au moment du choc, le DC-9 prenait de l'altitude à une vitesse normale de 400 milles à l'heure. Quant au chasseur-bombardier, il peut faire mach-2, mais on ignore encore sa vitesse lors de l'accident.

Schiess a avoué qu'il ne pouvait discuter des circonstances de l'accident étant donné l'enquête en cours. Il a cependant révélé qu'il avait pris l'initiative lui-même de s'éjecter de l'appareil. "Je suis descendu en parachute durant 10 à 15 minutes, puis j'ai rejoint une route à 30 verges de mon point d'atterrissage où l'on m'a recueilli cinq minutes plus tard", de préciser le survivant.

Hier encore, moins de la moitié des cadavres avaient été retrouvés, mais les experts ont pu mettre la main sur l'enregistreur de vol du DC-9 qui, s'il est intact, révélera toutes les conditions de vol de l'appareil au moment de la tragédie.

Autre catastrophe

D'autre part, à New Haven, un bimoteur "Convair 580" transportant 28 passagers et 3 membres d'équipage s'est écrasé hier matin, tuant 28 personnes.

Trois occupants ont survécu dont le

co-pilote James Walker, 34 ans, qui a été découvert par les sauveteurs à une centaine de pieds de l'appareil.



Le lieutenant Christopher Schiess, le seul survivant de la tragédie de Los Angeles

Une automobile plonge dans la rivière Mille-Isles: un mort

Au moins une personne a perdu la vie, peu avant 1h, ce matin, quand une automobile a plongé dans la rivière Mille-Isles, à partir du pont de Sainte-Rose, à Laval.

Rencontré sur les lieux de la tragédie, l'inspecteur Gerald Cappelli a révélé que cet accident a peut-être entraîné une deuxième perte de vie.

La police de Laval possédait déjà des indices sur l'identité des deux personnes mais il restait encore des vérifications à effectuer avant de pouvoir la rendre publique. L'inspecteur Cappelli a cependant précisé que la voiture était une Corvair 1966.

L'officier a ajouté qu'un accrochage survenu sur le pont était peut-être à l'origine du dérapage qui a fait chuter la voiture et il est possible qu'un délit de fuite ait suivi cette collision.

A l'endroit où la voiture a défoncé le parapet, soit en plein milieu du pont, la hauteur est de 20 à 25 pieds. La profondeur de la rivière est d'environ 15 pieds.

A leur arrivée sur les lieux, les policiers ont entendu une voix venant de la rivière. C'était une voix masculine qui criait. L'obscurité a cependant empêché de secourir le malheureux.

Quelques minutes plus tard, les plongeurs de l'unité de secours des pompiers de Laval pénétraient dans l'eau encore glacée. Ils ont facilement

repéré la voiture, l'ont attachée au câble d'une remorque après avoir constaté qu'il n'y avait personne à l'intérieur.

Alors que la voiture était partiellement sortie de l'eau, le câble s'est rompu. Ne pouvant faire plus, les policiers ont abandonné les recherches jusqu'à l'aube.



En route...
pour
la prison

Accompagnés, à gauche, de M. Philippe Hale, agent d'affaires de leur syndicat, et à droite, de Me Pierre Vadboncoeur, conseiller technique à la C.S.N., les trois "gars de Lapalme", condamnés à trois mois de prison par la cour d'appel, MM. Robert Riopel, Jean-Roch Héneault et Yvon Moise, se sont livrés à la police, hier, par un soleil exceptionnellement radieux pour passer l'été... à l'ombre.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMETRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

272-7611 • 7616

HEURES DE BUREAU:
Lundi au Jeudi: 9 h à 5 h
Vendredi: 9 h à 4 h
Samedi: 9 h à 4 h

la presse

Et l'automobile, alors?

Quand a commencé ce qu'on appelle, non sans une certaine emphase, la guerre des oeufs et des poulets entre les provinces, les cris de la basse-cour n'ont pas ému les hautes cours.

Après un an, toutefois; après l'adoption par 4 gouvernements provinciaux de mesures protectionnistes (le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique); après les saisies de produits "étrangers"; après l'érection de barrières; après les dumpings et embargos; après les pertes sèches enregistrées, tantôt chez les producteurs d'oeufs, tantôt chez les éleveurs de poulets: après tout cela, on commence à se demander si cette balkanisation du Canada, tant redoutée par ceux qui la voyaient poindre à l'horizon politique, n'est pas déjà un fait accompli en agriculture.

On a souvent raconté dans cette page les étapes de l'escalade. Qui a commencé? A Québec, on assure qu'on n'a pas tiré les premiers quand la Régie des Marchés agricoles a donné son aval à la création de l'agence Fedco.

Il suffit de savoir que la création de Fedco, qui se veut la seule agence de distribution des oeufs québécois ou "importés", a été suivie de mesures de représailles prises ailleurs, justifiées ou non. Nous vendions des poulets en Ontario et dans d'autres provinces. Cette industrie québécoise était même florissante. "Si vous ne prenez pas nos oeufs, vous gardez vos poulets," dirent les Ontariens. La saisie à Montréal, la semaine dernière, d'une quantité importante d'oeufs provenant de la province voisine prouve que, d'un côté comme de l'autre, on ne badine pas avec la loi du talion.

Au Manitoba, province gravement atteinte par les restrictions québécoises concernant les oeufs, la parade a été plus savante. Pour ne pas être en reste, le gouvernement de cette province s'est fabriqué une réplique à peu près parfaite de la loi québécoise, pour la soumettre immédiatement au jugement de la Cour suprême, dans l'espoir évident de la voir déclarer ultra-vires, le même jugement devant ensuite nécessairement s'appliquer au Québec et "volatiliser" les prétentions de Fedco.

On aurait tort de supposer tous les intérêts d'accord avec les mesures restrictives décidées dans leur territoire respectif. Ceux qui, par leur seule énergie, sans l'aide de personne, ont rassemblé un élevage de 50,000 poules dans une province comme la nôtre, qui n'a jamais produit plus de 50 pour cent de ses oeufs de consommation, n'attendent que des méfaits de l'intervention gouvernementale. Même réaction chez certains producteurs ontariens, qui déplorent les représailles exercées par leur gouvernement contre le poulet qué-

bécois, parce que, disent-ils, c'est demain le porc, le bœuf et quantité d'autres produits exportés vers le Québec qui seront frappés d'interdit. Et, en effet, pourquoi pas?

En principe, il devrait être facile d'harmoniser les échanges en créant une agence fédérale-canadienne dont la préoccupation fondamentale serait de régir les phases de la production et de la distribution.

La raison commanderait, en effet, que ceux qui disposent d'un surplus d'oeufs, comme l'Ontario et le Manitoba, les écoulent au Québec, qui n'en produit pas suffisamment (mais qui a trop de poulets) ou qu'ils s'arrangent pour réduire leur production à l'avenir. Deux obstacles se dressent sur cette voie idéale. Le premier est immédiat et d'ordre juridique: c'est le jugement attendu de la Cour suprême, à la fin de juin. Si la Cour condamne toute mesure visant à limiter la liberté du commerce entre les provinces, on ne voit pas comment, en vertu du même article de la constitution, le pouvoir d'intervenir serait accordé au gouvernement fédéral. Si le jugement de la Cour laisse tout de même une certaine liberté de manoeuvre aux pouvoirs publics, on peut imaginer la création d'une sorte de bureau "national" de planification. Mais il s'agirait d'une planification indicative, démunie d'instruments de coercition, dépendant de la bonne volonté de Pierre, Jean, Jacques et d'une classe agricole dont les sautes d'humeur sont particulièrement redoutées par les partis politiques. C'est le second obstacle.

Si l'achat chez nous doit être la politique de la basse-cour, peut-être convient-il d'en étendre les bienfaits à d'autres produits agricoles, voire aux produits manufacturés? Le ministre de l'Agriculture M. Toupin circule-t-il dans une voiture fabriquée au Québec? On n'ose penser qu'il va et vient dans une automobile fabriquée en Ontario...

Ceux qui veulent garnir nos tables de bons produits de chez nous se proposent-ils de prendre leurs vacances dans la province de Québec, qui a tout pour plaire, ou aux États-Unis? C'est que notre industrie touristique a besoin de tous les dollars, surtout de ceux qui sont gagnés ici!

De ces questions (et de combien d'autres) on pourrait faire un jeu. Bref, il est difficile de dire si nous sommes à la traîne des inspirations loufoques d'apprentis-sorciers se faisant la main dans le domaine agricole ou si nous assistons à l'aube d'un marché canadien nouveau, aux contours, pour l'heure, remarquablement flous.

Guy CORMIER



(Droits réservés)

Ce retour "à la normale"

Pour les autorités de l'armée pakistanaise, la situation est maintenant revenue "à la normale" dans ce qui fut, pendant quelques semaines, pour 70 millions d'hommes assouffis d'indépendance, le Bengla Desh. Dacca, la capitale, est de nouveau une ville calme. Mais, selon le correspondant de l'Agence France Presse, invité en mai dernier, comme d'autres journalistes étrangers, à visiter le Pakistan oriental, "on a l'impression d'entrer dans une ville à moitié morte".

Image grotesque, quand on sait que, dans cette même ville, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont péri par le fer et le feu? Peut-être. Image réelle, tout de même. Les rues sont désertes bien avant le couvre-feu, et la moitié des magasins sont fermés. Et le journaliste de commenter: "L'action de l'armée à Dacca, mais aussi dans les autres villes du Bengale, a été brutale, implacable" (LA PRESSE du 29 mai).

Le 25 mars dernier, le président de la Ligue Awami, le Cheik Mujibur Rahman, proclamait la naissance de la Républi-

que populaire du Bengla Desh. Les négociations avec le gouvernement de Karachi ayant échoué, le cheik en demandant plus que les autorités fédérales ne voulaient en donner, l'armée ouest-pakistanaise trancha la question en envahissant les principales villes de la province de l'est. Le mouvement de sécession allait être maté.

Ce qui s'est passé par la suite s'appelle officiellement et pudiquement une guerre civile. Quelques hommes politiques et quelques journaux ont bien parlé de "génocide", mais ce mot n'a jamais existé pour la plupart des grandes puissances, qui ont préféré ne pas se mêler des "affaires intérieures" d'un autre pays.

Ces "affaires intérieures" ont fait 500,000 morts chez les Bengalis. Ces morts, c'est triste à dire, seront vite oubliés. Car les yeux se tournent maintenant du côté de l'Inde, où plus de 3 millions de Pakistanais de l'est ont déjà cherché refuge. De 5 à 10,000 d'entre eux auraient succombé à une épidémie de choléra.

Le Canada s'est maintenant joint à d'autres pays du monde pour venir en aide aux victimes du Pakistan oriental. Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 28 mai dernier que notre pays fournira des secours d'une valeur de \$2 millions aux Pakistanais qui se trouvent en Inde.

C'est déjà un début. Reste à savoir si ces vivres et ces médicaments seront acheminés au bon endroit. Le Canada insiste auprès du gouvernement du Pakistan afin qu'il permette l'acheminement des secours sous surveillance et contrôle internationaux. Il faut souhaiter que cela soit.

C'est au prix de milliers de morts que le gouvernement de Karachi a maintenu un régime dans lequel les Bengalis ont toujours été défavorisés. Maintenant que sa scandaleuse besogne est terminée, qu'il laisse les pays et les agences qui le désirent sauver les vies humaines qui peuvent encore être sauvées.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Suite d'une lettre ouverte à Monsieur Chartrand

Ma lettre à M. Chartrand a suscité des réactions très diverses: certaines élogieuses, d'autres nettement hostiles. Je remercie ceux qui m'ont approuvé, quant aux autres, je veux seulement dire que, si j'ai froissé leurs sentiments, je le regrette car ce n'était là nullement mon intention. Ce que je voulais, c'était ouvrir les yeux à mes concitoyens sur des réalités qui leur sont inconnues.

L'URSS et la Chine sont tellement loin! Il est très facile de faire croire n'importe quoi à des gens confiants et honnêtes. Mais de là, à expérimenter leur régime!

Une de mes lectrices m'écrit: "Vous aimez mieux la dictature capitaliste que l'impérialisme russe? Libre à vous."

Une dictature au Canada? Voyons donc! Sait-elle seulement ce que c'est qu'une dictature? Ce serait drôle si ce n'était triste de savoir qu'il y ait des gens assez naïfs et endoctrinés pour le croire.

Il est incontestable que notre gouvernement est loin d'être parfait et justifie un grand nombre de critiques. J'admets également que les anglophones font parfois preuve d'une incompréhension et d'une étroitesse d'esprit ahurissantes en ce qui concerne leurs compatriotes francophones. Mais tout cela justifie-t-il une révolution? Ne peut-on pas régler tous ces différends d'une manière pacifique? Je n'ai aucune raison de mettre en doute la sincérité de M. Chartrand et je lui rends

justice de l'effort qu'il tente en faveur de la classe ouvrière dont il est aimé et respecté à juste titre.

Et c'est là précisément que je vois le danger, car en prêchant la révolte, surtout parmi les jeunes, il peut entraîner le pays dans une aventure désastreuse et sanglante. Une révolution, une fois déclenchée devient semblable à un feu de forêt impossible à contrôler et n'amène que destructions et souffrances. Souvenez-vous des trente millions de personnes (dont dix millions de paysans) exterminées dans les camps de concentration sous le régime de Staline!

Et savez-vous que la ville de Narsk, que M. Trudeau a tant admirée (ainsi que beaucoup d'autres dans le grand Nord de l'Union Soviétique), a été construite par une main-d'oeuvre d'esclaves et repose sur les ossements de millions d'hommes et de femmes condamnés aux travaux forcés pour avoir été en désaccord avec le gouvernement? Et pourtant la révolution de février 1917 a été réalisée en grande partie par des idéalistes qui ne désiraient que le bien du peuple. Mais ils ont tous péri depuis, broyés par la meule inexorable du communisme.

Peut-être croyez-vous que ce n'est là que de l'histoire ancienne et qu'il n'y a plus de persécution politique et religieuse en URSS? Eh bien, vous vous trompez car rien n'a changé. Les arrestations massives des chrétiens ont repris avec une nouvelle envergure en Russie depuis deux ou trois ans. Autant de main-d'oeuvre gratuite pour le développement du Nord!

La même lectrice me dit: "Vous vous dites Canadienne? Ça n'a rien à voir avec une Québécoise (est-ce vrai?). Ne vous mêlez pas de nos affaires. Profitez de l'hospitalité que le Québec vous offre et de la fortune que vos fils instruits doivent se bâtir aux dépens des pauvres gens (sic). Je vous souhaite de reprendre la bonne habitude de vous taire." C'est curieux! Mais cette phrase au sujet de mes fils a réveillé en moi de lointains échos. En France, pendant la guerre, quand mon mari ingénieur travaillait, mobilisé à l'usine, pour la défense nationale, les gosses à l'école persécutaient mes fils et leur disaient: "Ton

père est venu voler l'argent français".

Je n'ai jamais entendu de semblables manifestations de xénophobie ici jusqu'à ce jour, et je l'avais oublié, car ici je ne me suis jamais sentie étrangère et j'ai pu constater qu'avec une tête sur les épaules et des bras pour travailler, et si on n'a pas peur de s'en servir, ici on peut arriver à quelque chose. Tout le monde a une chance. Et c'est pour cela que j'admire et j'aime le Canada, dont je ne connais d'ailleurs que le Québec.

J'aime à croire que la majorité de ceux qui ont lu ma lettre en silence ont compris que mon ambition n'était pas tant de m'attaquer aux attitudes offensives d'une poignée bruyante, mais plutôt d'essayer de mettre en garde le peuple entier; dont je fais partie, contre un avenir tragique enrobé de mensonges et de dictature.

Mme H. JUNG, Montréal.

Un "témoin important" n'est pas un coupable

Il y a quelques jours, on publiait dans plusieurs quotidiens de Montréal, la nouvelle du meurtre d'une jeune femme dans un motel de banlieue. Joseph, qui est détenu relativement à ce meurtre, est un homme que je connais bien. Je suis plus sensible, de ce fait, à ce qu'on ait publié certains journaux et je suis indignée du "journalisme" d'écrits qui ne font que blesser un homme, ne redonnent pas la vie à la jeune femme assassinée et n'éduquent rien le public.

Je m'interroge sur le rôle des journalistes face à la population qui lit leurs écrits:

- en quoi consiste l'éthique professionnelle d'un journaliste? peut-il tout dire pour "faire lire" une nouvelle?
- qui donne des renseignements si détaillés aux journalistes?
- quelles sont les informations, relativement à l'événement et à la personne détenue, que les policiers

l'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux puisés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par la PRESSE CANADIENNE.

Le Marché commun européen et le blé de l'Ouest canadien

Devant la compétition mondiale, le Canada aura à l'avenir de plus en plus de difficultés à écouler ses céréales et la protectionnisme croissant adopté par le Marché commun européen pourrait entraîner pour le commerce des céréales un désastre analogue à celui des années 1930.

Ces avertissements figurent parmi les points soulignés dans un discours par M. Charles W. Gibbins, commissaire à la Commission canadienne du blé, ancien président de la Commission du blé de la Saskatchewan et cultivateur de la région de Rosetown.

Il a dit que les Canadiens de l'Ouest devraient envisager avec réalisme le fait qu'une éventuelle entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun pourrait nous faire perdre ce marché traditionnel pour les céréales des Prairies, longtemps considéré comme un fait acquis...

sont autorisés à donner aux journalistes?

— pourquoi mentionne-t-on dans une nouvelle que la personne dont il est question a fait un séjour dans un hôpital psychiatrique?

— de quel droit nous emparons-nous des révélations intimes d'une personne pour les mettre, par la suite, sur la place publique?

— l'éthique professionnelle, le respect de la personne, qu'en reste-t-il dans ces nouvelles où tout semble pou-

Nous devons donc rechercher de nouveaux marchés et, dans cette perspective, la visite actuelle du premier ministre Trudeau en URSS pourrait être justifiée dans la mesure où elle instaure des relations commerciales permanentes avec la Russie. Les efforts déployés en vue de développer le commerce avec Moscou et Pékin devraient être d'intérêt prioritaire pour les provinces des Prairies.

Le Canada ne peut plus attendre que les acheteurs du monde viennent frapper à sa porte, à la recherche des excédents, qu'ils soient industriels ou agricoles. Le Canada de l'Ouest, en particulier, est tributaire des marchés d'exportation. — Le 22 mai.

THE STAR-PHOENIX, Saskatoon

Les relations Canada-URSS

Tout d'un coup, le gouvernement soviétique semble tourner un visage amical vers l'Occident.

Il a accueilli le premier ministre, M. Trudeau, avec cordialité et chaleur et signé un accord de coopération économique et culturelle entre le Canada et l'Union soviétique. Des consultations régulières entre ministres des Affaires étrangères au sujet des problèmes bilatéraux et internationaux, y sont prévues.

voir être dit, avec ou sans preuve de la véracité de ces informations? C'est là où j'en suis. Le cœur lourd de ces interrogations. On parle beaucoup de violence et d'irrespect des personnes. J'ai l'impression, parfois, que la façon de transmettre les nouvelles au public contient en elle-même autant de violence et d'irrespect que l'événement qu'elles décrivent. Et je proteste.

Francine JINCHEREAU, Centre interdisciplinaire de Montréal

Au même moment, l'Union soviétique a fait une concession aux États-Unis pour faciliter le déblocage des négociations sur la limitation des armes stratégiques qui, commencées en 1969, n'avaient pratiquement fait aucun progrès jusque-là...

On ignore encore l'importance de cette concession russe...

Il est malheureux, mais réel, que la réaction instinctive à toute ouverture amicale de la part des dirigeants soviétiques est une réaction de prudence, de recherche des mobiles...

Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi. Trop souvent, dans le passé, les leaders soviétiques ont adopté une attitude coopérative, sur laquelle ils s'empressaient de revenir peu de temps après...

Mais, il ne faudrait pas laisser échapper aucune occasion d'abattre les barrières entre l'Est et l'Ouest et d'engager le monde dans une ère de coopération internationale rationnelle. Il faudrait sans doute du temps pour dissiper les soupçons mutuels qui se sont accumulés au fil des années entre le Bloc soviétique et l'Ouest. Mais, il faudrait prendre toutes les mesures possibles pour extirper l'hostilité. Tout ou tard, le monde devra faire de sérieux progrès dans cette voie et les événements de cette semaine pourraient s'avérer n'avoir été qu'un début. — Le 21 mai.

THE HERALD, Calgary.

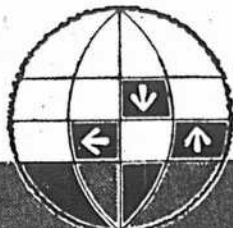
Prière de noter...

Les lettres anonymes sont refusées. Le scripteur doit donner nom et adresse. Le "nom de plume" n'est pas accepté. Plus la lettre est courte, plus elle est lue! S'imposer un maximum de 400 mots. La publication des lettres est en fonction de l'espace disponible: s'il y a quelque retard, prière de nous excuser.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14001. Port de retour garanti. Service du tirage — téléphone 874-6911.

PLEINS FEUX



SUR L'ACTUALITE

La jeunesse soviétique veut entendre les tam-tam électroniques



ONZE JOURS EN URSS

par Roger Lemelin
collaboration spéciale

NOUS allions connaître une tout autre Russie, l'Ukraine. Désormais transportés par un turbo-jet de l'Aéroflot, sorte de *turbo-jet* en plus petit mais aussi bruyant, nous arrivons à Kiev, la capitale, dans la douceur du soir duveté par les lilas et les marionnettes en fleurs.

Ici, tout indique l'aisance et le bonheur. Dès les premiers mots, les premiers sourires, on respire la joie de vivre de ce peuple de 47 millions d'hommes. Le majestueux fleuve Dnieper, bordé de marinas, de plages et d'auberges fleuries, est à Kiev ce que le Saint-Laurent est à Québec. Cette ville est un grand jardin respecté par ses citoyens. Vers minuit je me suis aventuré vers une place publique d'où montaient des chants et de la musique. C'étaient des jeunes ouvriers et ouvrières qui passaient leur soirée à danser et à chanter du folklore russe. Quelle candeur sur les visages: presque de la naïveté joyeuse. Il n'y a pas ici de discothèques.

Une romance ukrainienne

Le lendemain après-midi nous remontons le boulevard Taras Shevchenko, le grand poète ukrainien. Ce boulevard est bordé de marionnettes et de peupliers canadiens, en l'honneur du poète, qui adorait les femmes et les comparait à des peupliers. Avec M. Trudeau, nous avons visité une usine d'ordinateurs électroniques, pendant que Lucien Millet, sous les yeux de Pierre O'Neill et de Paul Racine, nageait dans le Dnieper.

A l'usine, les centaines d'ouvrières

en blouse blanche, rangées comme des élèves à l'université, émus par les caméras et surtout par Pierre Elliott Trudeau, en pantalon semi-éléphant, chemise sport et lavallière, rougissaient, souriaient, gloussaient comme des couveteuses et mélangaient leurs écheveaux de fils électroniques. Notre premier ministre, le pas léger, l'allure primesautière, visiblement ravi, leur distribuait des lilas arrachés des pots de fleurs de l'étage. Ensuite une travailleuse s'installa au piano et deux très mignonnes ouvrières lui chantèrent une romance ukrainienne. Cete usine a dû perdre de bons points, car nous lui avons fait manquer un après-midi de production.

Le problème numéro un

Mais, au-delà des musées, des réceptions chaleureuses et fortement arrosées de vodka, je cherchais le poulx de cette population. J'ai causé assez longuement avec des jeunes le soir même, grâce à mon interprète. J'ai senti leur impatience fiévreuse de connaître mieux l'Occident. Ils avaient entendu Bob Dylan, Adamo, les orchestres Pop et ils connaissaient la musique de Love Story, dont ils m'ont demandé de leur raconter le scénario. Cela m'a frappé en un éclair. C'était cela, le problème numéro un de la Russie: la jeunesse qui, au-delà de la politique, comme chez nous, entend du fond de son être résonner le tam-tam électronique de la tribu mondiale de ceux qui ont vingt ans.

Aucun édit, aucune purge n'y pourrout rien et les dirigeants soviétiques le savent. Il faut ouvrir des portes vers l'Occident. Celle du Canada est la moins compromettante, et Pierre Elliott Trudeau peut être un premier contact rassurant. C'était cela la raison primordiale de l'importance qu'on donnait à la visite de M. Trudeau et cette impression n'a fait que se renforcer ensuite.

L'Ukraine pourrait très bien se passer de la Fédération soviétique. Elle est riche. Mais Moscou veille au grain, et s'occupe spécialement des séparatistes ukrainiens. Malgré la douceur champêtre qui nous entoure, la bonté des gens, nous sommes vraiment derrière le rideau de fer. Des ouvriers se plaignent que les gens de Moscou occupent trop de place dans les postes clés de l'Ukraine. C'est le même phénomène partout.

Tachkent, en Asie Centrale

Cinq heures de vol nous déposent à Tachkent, en Asie Centrale, où il fait une chaleur suffocante. A travers les faubourgs, dont le caractère ancien et misérable disparaît peu à peu avec le percement de larges avenues, nous découvrons les Ouzbeks exubérants, aux traits de musulmans asiatiques, les yeux bridés, les pommettes larges et plates et le nez busqué.

Ici, la politique de russification des Soviétiques a fait son oeuvre. D'immenses massifs d'édifices de cinq étages, à la russe, ont été construits en hâte après le tremblement de terre de 1966, qui avait détruit le tiers de la cité. Depuis, Tachkent a enregistré plus de 600 secousses.

Quelle hospitalité simple, charmante et rustique. Les dirigeants, comme partout en Russie, portent des vêtements lourds et sombres qui tranchent sur nos tenues claires et légères. De solennels, dignitaires froncent les sour-

cils devant celle "jet set" de M. Trudeau, mais nos policiers commencent à enlever leur chapeau et à desserrer leur cravate.

Nous faisons un saut à Samarcande, vieille de 2,500 ans, piquée de mosquées aux coupes bleues et or. Haut-lieu du savoir, sacrée au coeur des Musulmans, Samarcande la douce garde en son sein le tombeau du cruel Tamerlan qui en fit la capitale de son empire. Il faut visiter le pittoresque et criard bazar de Samarcande.

Oui, nous sommes en plein Orient, à 110 degrés F., et M. Trudeau, en chemise fleurie et pantalon Dapper Dan, dévalant en zigzaguant les escaliers de pierre des mosquées, sorte de Steve McQueen aux yeux bridés égaré en Orient sur son tapis d'Aladin, a dû faire se retourner dans sa tombe le camarade Tamerlan.

La steppe de la faim

Puis, de reour à Tachkent, les Russes nous ont amenés dans la terrible steppe, appelée la steppe de la faim,

Le romancier Roger Lemelin a accompagné le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans sa tournée de onze jours en URSS. Il livre ses impressions à titre de citoyen canadien, en exclusivité dans LA PRESSE.

qui vit tour à tour déferler les cavaliers d'Attila, les Tartares Mongols de Gengis Khan et les guerriers islamiques de Tamerlan. Nous comprenons pourquoi nous ne sommes pas allés à Norilsk, tout le groupe. On voulait nous montrer comment les Russes l'ont vaincue, cette steppe, et c'est avec fierté qu'ils nous font visiter leur oeuvre gigantesque.

Sur quatre cents milles carrés où coulent trois mille milles de canaux d'irrigation, apparaissent des fermes gouvernementales et des centres communautaires entourés de champs fertiles où poussent fruits et légumes, mais surtout des plants de coton. Là où jadis on ne voyait que poussière jaune mêlée de sel, 130,000 personnes de 40 races différentes vivent et paraissent détendues et heureuses.

Socialisme farouche

A Tachkent, on paie les oranges un dollar chacune, les chaussures de piètre qualité sont très chères et on ne vous offre à acheter que l'essentiel. Les médecins gagnent \$150 par mois et les chauffeurs d'autobus \$200. Mais les gens rient, leur socialisme est farouche, plus rigoureux qu'en Russie. Ils se rappellent de quelle misère ils sont sortis et, pour réussir l'idéal de Lénine, ils sont décidés à payer le prix, c'est-à-dire l'abandon de certaines libertés. Ce que la riche Ukraine perd, le pauvre Ouzbekistan le recolle.

Plus on se rapproche de la Chine, plus on se rapproche du rigorisme de Mao. L'ambition s'appelle ici motivation collective. Mais j'ai retrouvé, aussi aigu qu'à Moscou, Kiev et comme partout ailleurs en Russie, le grand problème de la jeunesse, frissonnant de rythmes communs à l'univers.

J'ai causé avec un père et son fils. Ce dernier se plaignait de n'avoir

point accès à la communauté de la jeunesse mondiale et le père s'esquintait en vain à lui expliquer que c'était un prix qu'il fallait payer pour ne pas retourner aux anciennes et terribles misères de l'Ouzbekistan. Peine perdue. Quand nous parlons à nos enfants de la crise économique, ils ne comprennent pas non plus. Nous sommes des croulants et nous évoquons de puantes et poussiéreuses époques.

Le flambeau du Canada

Pendant que notre Tarzan politique, en superbe forme, est reçu par 50,000 personnes en délire à Norilsk, on nous dépose, après huit heures de vol, à Mourmansk dans l'Arctique, où les montagnes sont couvertes de plusieurs pieds de neige et les lacs gelés.

On nous a tellement bousculés, nourris, on a tellement essayé de nous endoctriner, nous avons si souvent avancé ou reculé nos montres que nous ne savons plus si nous sommes hier ou demain et nous sommes peu surpris d'être empêchés de dormir par le soleil à trois heures du matin, car nous sommes au début de l'été blanc.

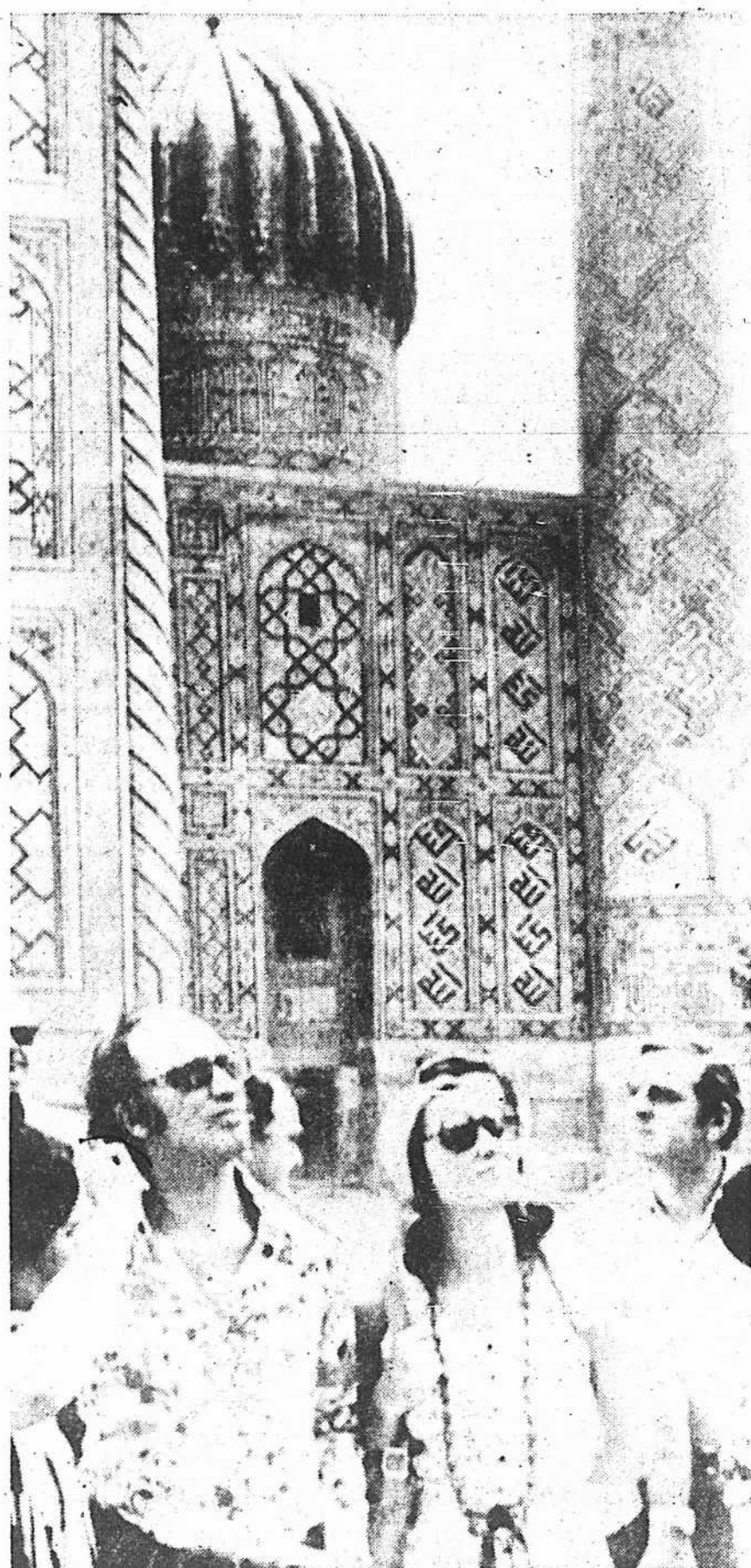
Mais je reste émerveillé par l'endurance, le sens du travail acharné de tous ces journalistes qui, en dépit de leur fatigue, ont pour premier souci de faire voir aux Canadiens, dans quelques heures, ce qu'eux-mêmes voient et comprennent. Ils me sont apparus comme de véritables commandos, des surhommes. Et que dire de M. Trudeau qui, flanqué du vigilant Marc Lalonde et d'une équipe inspirée, portait bien haut, dans toute la Russie, le flambeau du Canada.

On l'a vu, entendu. M. Trudeau, à force de froide volonté et d'intelligence, tente et réussit à redonner au Canada le prestige moral dans le monde que notre pays avait un peu perdu. Derrière un masque glacé, traversé rarement d'un sourire, un masque accordé à un ton de voix nonchalant, cet homme est animé d'une énergie infernale, d'une rigueur impitoyable pour lui-même et pour les autres.

Cela se lit dans son regard d'acier. Et nous avons souvent plaint la jeune Madame Trudeau d'avoir à le suivre dans ce dur sillage. Aussi, quand nous arrivaient les échos des mesquines critiques dirigées contre le voyage de M. Trudeau dans cette partie du monde, c'est le dégoût et non la colère qui nous venait aux lèvres. A ce niveau, le paroissialisme de la moyenne du Parlement d'Ottawa nous paraît honteux et méprisable.

DEMAIN:

Nager dans de nouvelles eaux



A Samarcande, le premier ministre et sa femme ont visité le tombeau de Tamerlan. Notre "Tarzan politique" a parcouru la ville sous une chaleur de 110 degrés.

Bienvenidos, Bienvenue, Welcome, Amigo!

C'est un réel plaisir que de pouvoir souhaiter la plus cordiale bienvenue dans ces trois langues au Conseil national du Tourisme mexicain qui vient tout juste d'ouvrir des bureaux dans ce pays. Nous savons que l'industrie du voyage et les touristes seront heureux de ce nouvel apport d'assistance que notre pays va désormais offrir. Tout comme d'ailleurs ils ont accueilli les vols supplémentaires de réactés entre le Canada et le Mexique par Aeronaves de Mexico... des vols assurés par des pilotes ayant à leur crédit un million de milles de vols, des mécaniciens et des équipages toujours en haleine, le service "Bienvenue m'sieu dames!"

Envolez-vous sans tarder. En attendant, disons avec l'Office: "Bienvenue à bord!"

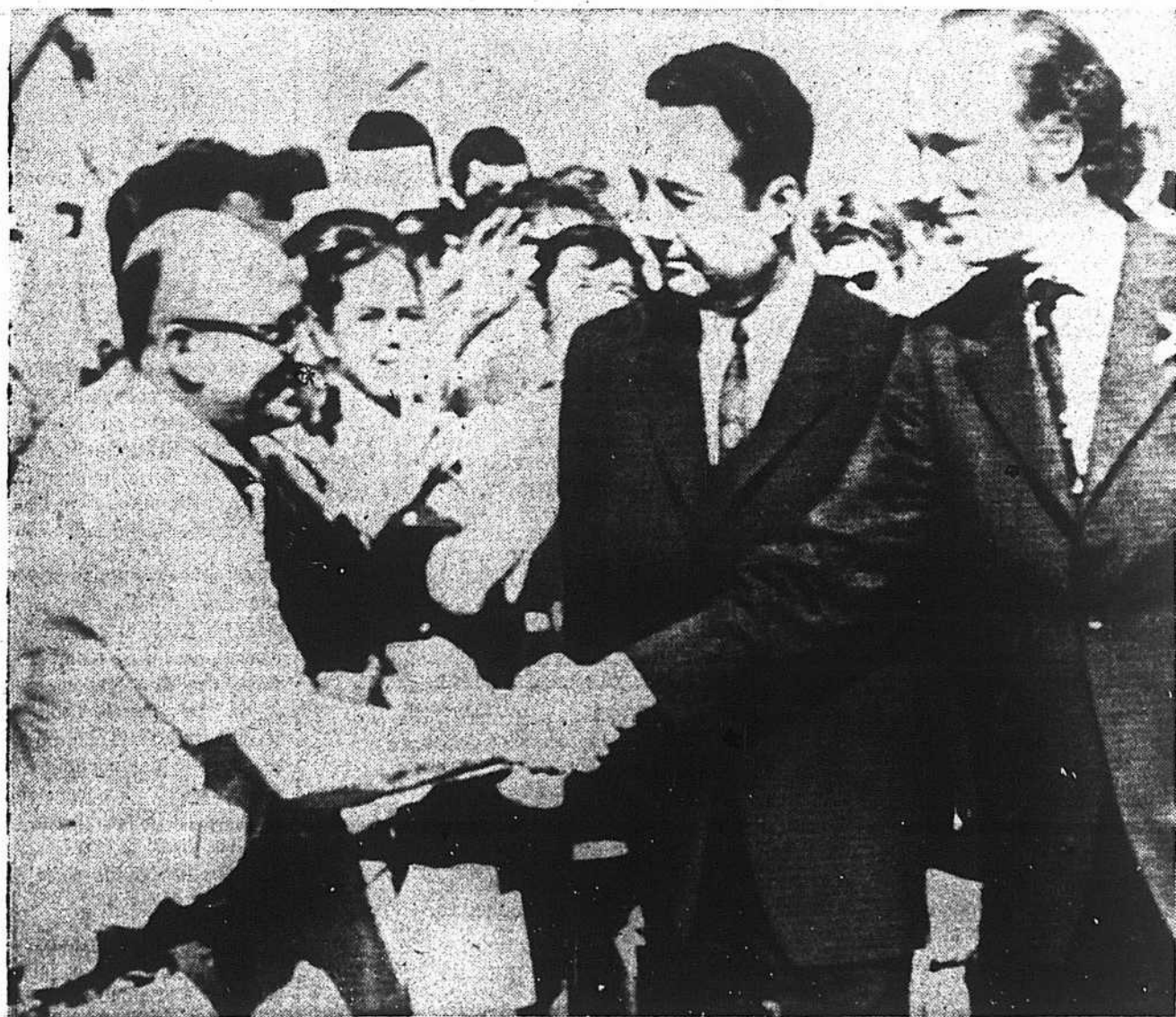
Voyez votre agent de voyages ou téléphonez à



AERONAVES DE MEXICO

La plus importante ligne aérienne du Mexique.

MONTREAL: 4 Place Ville-Marie. 861-1581
TORONTO: Hotel Royal York, Lower Arcade. 363-9017



"Quelle hospitalité simple, charmante et rustique". M. Trudeau a serré plusieurs mains lors de son passage à Tachkent, une ville rasée du tiers en 1966, lors d'un tremblement de terre.

la MÈTÈO

Québec, terre de contrastes

Hier, le Québec pouvait satisfaire les plus exigeants au point de vue température.

A Montréal, le thermomètre a grimpé jusqu'à 85,6 degrés, un nouveau record le 7 juin. La marque précédente était de 83,9 degrés, enregistrée en 1915. A Dorval, il a fait 84 degrés, ce qui est 1 de mieux que le record précédent.

C'est donc dire qu'il faisait chaud... Trop chaud même au goût de plusieurs. Pour ceux-là, Rivière-du-Loup offrait une température plus tempérée, soit 68 degrés.

Et pour ceux qui l'aiment froide, il faisait 44 degrés à Sept-Îles.

Aujourd'hui, la température présentera à peu près la même image, sauf qu'il fera un peu moins chaud. L'écart sera cependant le même selon les endroits. Par-dessus tout, ce sera nuageux et il pleuvra dans plusieurs secteurs. Demain, le soleil sera de retour et ce sera plus frais.

MONTREAL

AUJOURD'HUI

Max. 75° • Min. 55°
Généralement nuageux
avec risque d'une averse

SOLEIL :

Lever à 5 h 14

DEMAIN

Max. 70° • Min. 50°
Quelques nuages
et frais

Coucher à 20 h 45

LUNE :

Lever à 21 h 03

Coucher à 4 h 22

au QUÉBEC

REGIONS

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Abitibi, Pontiac,
Mauricie
Outaouais,
Cantons de l'Est
Québec,
Laurentides
Baie-Comeau,
Sept-Îles
Rimouski,
Gaspé

Max. 60° • Min. 45°

Généralement nuageux

Max. 65° • Min. 40°

Ensoleillé

Max. 70° • Min. 55°

Généralement nuageux

Max. 70° • Min. 45°

Nuageux et frais

Max. 55° • Min. 45°

Averses

Max. 60° • Min. 40°

Dégagement

Max. 60° • Min. 45°

Généralement nuageux

Max. 60° • Min. 40°

Dégagement

au CANADA

Colombie-Britannique
Alberta
Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve

Partiellement nuageux

Nuageux

Nuageux

Ensoleillé

Quelques averses

Nuageux avec averses

Nuageux avec averses

Nuageux avec averses

S'éclaircissant

Vancouver

Edmonton

Régina

Winnipeg

Toronto

Saint-Jean

Halifax

Charlottetown

Saint-Jean

Min.

Max.

49

62

45

59

48

60

50

70

50

70

50

70

40

65

SI VOUS PARTEZ

Aux États-Unis

New York
Washington
Boston

Chicago

San Francisco

Los Angeles

Nouv.-Orléans

Miami

Min.

Max.

67

88

50

58

61

68

69

88

75

84

Vers les capitales

Paris
Londres
Rome
Berlin

Amsterdam

Bruxelles

Madrid

Moscou

Stockholm

Tokyo

Min.

Max.

46

57

55

57

48

63

50

57

57

57

57

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

SANS BRUIT

SUITE DE LA PAGE A 1

Le taux de la chambre semi-privée avec équipement complet est fixé à \$7.

Comme le gouvernement empêche 60 pour cent du prix des chambres privées et semi-privées, il diminue donc le fardeau financier que représentent pour lui les hôpitaux et en fait retomber en partie le poids sur le contribuable.

Ces hausses imprévues et décriées presque subrepticement par le gouvernement modifient, en corollaire, les assurances collectives ou privées que les individus ont et qui, généralement, assurent ces frais pour leurs assurés.

Ni les centrales syndicales, ni les compagnies d'assurance n'ont encore réagi à ces augmentations.

L'ÉPIDÉMIE

SUITE DE LA PAGE A 1

kistanais massés dans un camp à Kalyani, dans le district de Nadia (à environ 60 km au nord-est de Calcutta), et dont les conditions de vie sont chaque jour plus dramatiques.

Des femmes serraient contre elles leurs bébés frissonnants pour tenter de les protéger de la pluie et du vent violent qui emporte les fragiles abris, obligeant leurs occupants à chercher refuge sous des arbres ou des camions. Un peu plus loin, des gens faisaient patiemment la file sous la pluie de mousson, attendant qu'on leur donne les cartes qui leur permettront de recevoir une ration quotidienne de riz et de farine.

Ces 5.000 réfugiés viennent d'arriver à Kalyani et leur camp est encore en voie de construction. Plus de 150.000 Pakistanais sont entassés dans quatre autres camps installés dans la ville.

Quelque 40.000 autres réfugiés ont été regroupés dans le camp de Shahara, plus proche de Calcutta. Les pluies des derniers jours ont inondé une grande partie du camp. Il est surpeuplé et de nombreux réfugiés ont été refoulés, faute de place. En outre, a précisé le commandant du camp, le choléra a fait une vingtaine de morts parmi les réfugiés de Shahara.

Les réfugiés de fraîche date, a précisé M. Ghosh, le magistrat responsable de la région frontalière, viennent de lointains districts de Faridpur et Harisial (au centre du Pakistan oriental) et ont dû marcher pendant deux jours sans nourriture et sans eau potable. A leur arrivée, certains meurent d'épuisement ou tombent malades.

Nombreux sont ceux dont le corps sans vie a été relevé sur la route qui relie Karimpur à Krishnagar (non loin de la frontière) distants de 90 km. A Karimpur, plus de 200 corps ont été enterrés dans une fosse commune.

Les réfugiés sont les plus nombreux dans la région de Nadia, dont la frontière avec le "Bangla Desh" s'étend sur plus de 200 km. Jusqu'à présent

quelque 600.000 Pakistanais y ont cherché refuge, et la population a plus que doublé. Selon M. Ghosh ce sont eux qui apportent le choléra et la gastroentérite dans la région. Plus de 1.400 personnes sont soignées dans trois hôpitaux et 60 centres sanitaires. Une soixantaine de personnes meurent chaque jour et ce chiffre était encore plus élevé avant l'arrivée des liquides de réhydratation, a précisé le magistrat. A l'hôpital de Krishnagar, où les victimes du choléra sont soignées dans un local de fortune, fait de bambou et de toile goudronnée, nous avons vu la plupart des malades allongés à même le sol par manque de lits. Le personnel médical est insuffisant, et les malades sont souvent soignés par des membres de leur famille. M. Ghosh a indiqué qu'il s'attendait à un nouvel afflux de réfugiés en raison, a-t-il dit, des nouvelles tactiques de l'armée pakistanaise, qui contraignent les villageois à quitter leurs demeures et brûle ensuite les villages pour que les membres de "l'armée de libération" ne puissent y trouver vires et refuge.

LES CHANCES

SUITE DE LA PAGE A 1

Alors que pour bon nombre de Québécois la conférence constitutionnelle des 14 et 15 juin constitue "l'heure de la dernière chance" ou que c'est "maintenant ou jamais" qu'il faut s'entendre, M. Bourassa affirme maintenant que des négociations bilatérales se poursuivront s'il n'y a pas d'accord la semaine prochaine.

La semaine dernière, à Ottawa, le chef du gouvernement québécois avait déclaré qu'il était "essentiel" pour le Québec d'obtenir une entente au chapitre de la politique sociale lors de la rencontre de Victoria. Il a d'ailleurs réadmis, hier soir, que la conférence ne serait pas satisfaisante s'il n'en est pas ainsi.

Parmi ces trois hypothèses, M. Bourassa a évoqué a) une entente totale, b) pas d'entente du tout et "à ce moment-là nous en prenons notre parti" et c) la poursuite de négociations bilatérales.

Pour lui, Victoria n'est nullement "l'étape finale" des négociations entre Ottawa et Québec.

Caucus unanime

C'est à la suite du caucus spécial des députés libéraux convoqué par M. Bourassa pour discuter du problème spécifique de la constitution et de la rencontre de Victoria que le chef du gouvernement s'est entretenu avec les journalistes.

Au total, 39 députés libéraux sur 71 (puisque le président de l'Assemblée nationale, qui est libéral, n'assiste pas aux caucus politiques partisans) ont pris part à ce caucus qui a duré deux heures et qui s'est déroulé au Parlement même.

Les députés ont endossé la position qui sera défendue par le Québec à Victoria et qui a été mise au point

par le conseil des ministres la semaine dernière.

Trois ministres impliqués dans les revendications du Québec et qui ont défendu publiquement l'attitude du gouvernement québécois étaient absents, soit MM. Claude Castonguay, retenu à Ottawa par la Conférence des ministres du Bien-être social, Guy St-Pierre, qui participait à une réunion à Charlebourg et Jean Cournoyer.

L'ensemble des députés a donné son appui total à M. Bourassa pour son rendez-vous de Victoria.

Quelques-uns ont mentionné que, quelles que soient les décisions qui seront prises, les critiques se feront quand même nombreuses.

D'autres députés ont agité le spectre du séparatisme qui serait provoqué beaucoup plus par Ottawa, en raison de l'attitude "provocatrice" de certains dirigeants fédéraux que par les députés du Parti Québécois.

Enfin, des députés, et notamment un ministériel, ont fait part de l'inquiétude et du découragement de la population face au "fédéralisme rentable" promis par M. Bourassa au cours de la campagne électorale d'avril dernier. "Si on revient avec rien, on perd la face", a même dit un ministériel.

Pour M. Bourassa, cette rencontre a été l'objet d'un certain réconfort en raison de l'appui massif qu'il a reçu des siens.

OTTAWA AURAIT

SUITE DE LA PAGE A 1

fiée, c'est-à-dire inscrite dans un cadre canadien ou une primauté pour lequel un à l'intérieur de critères minima et maxima établis par tous.

Néanmoins, s'il faut chercher le compromis envisagé selon une approche de ce genre, on ne trouve personne dans les milieux officiels pour en donner la confirmation, bien qu'il ne se trouve non plus personne pour nier cette interprétation.

On signale seulement que les déclarations faites hier par le premier ministre doivent être considérées comme la position d'un négociateur à la veille d'une importante séance de négociation.

Il s'agit d'en offrir le moins, publiquement du moins, pour pouvoir paraître plus conciliant au moment des décisions et pouvoir aussi être en mesure d'exiger en retour de certaines concessions un autre compromis, qui en l'occurrence serait de la part du Québec moins de réticence, sinon l'acceptation des formules de rapatriement et d'amendement.

Quoi qu'il en soit, M. Trudeau a réaffirmé en Chambre que le gouvernement central estime devoir jouer un rôle dans la politique sociale, en redistribuant les richesses des provinces riches vers les provinces pauvres.

Toutefois, le premier ministre a révéilé qu'à la demande d'une province (il ne l'a pas nommée mais il s'agit sûrement du Québec), le gouverne-

ment fédéral a demandé aux provinces par l'entremise de son ministre de la Justice, il y a environ deux mois, de considérer la possibilité d'apporter des amendements à l'article 94A de la constitution.

Les provinces, a précisé M. Trudeau, n'ont pas fait connaître leur position finale à cet égard. "Je ne sais pas quel sera le degré d'unanimité à la conférence", a-t-il dit.

Ordre du jour

Quoi qu'il en soit, on sait maintenant que la politique sociale constituera le plat de résistance de la conférence de Victoria.

M. Trudeau a déposé aux Communes le programme de cette conférence, qui énumère sèchement les points suivants :

- 1) Formalités d'ouverture
- 2) Discussions constitutionnelles
- 3) Politique sociale
- 4) Autres affaires
- 5) Formalités de clôture

Comme on le voit, la politique sociale est la seule mention d'un sujet précis. Au deuxième point, soit celui des "discussions constitutionnelles", il sera vraisemblablement question de la formule de rapatriement de la Cour suprême et des droits linguistiques.

Dans la section réservée aux "autres sujets", on peut sans doute être certain, comme cela a été indiqué la semaine dernière, qu'il s'agira de discussions sur les inégalités régionales.

ARRET DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE A 1

Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, rejoint chez lui, vers minuit, il a avoué qu'il "pense que oui il se passera quelque chose" et qu'"il est possible qu'on débraye ce matin", pour ajouter qu'"il y a beaucoup d'animation aux bureaux du syndicat ce soir", qu'"il se prépare quelque chose", qu'"il y a beaucoup de mécontentement" et conclure finalement que, selon lui, le débrayage, aurait lieu en fin d'avant-midi.

Du côté de l'Hydro, on se préparait également.

Nous avons appris que des ingénieurs se sont vu prier de coucher la nuit dernière, dans des sacs de couchage, sur les lieux du travail, pour parer à toute éventualité.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec, M. Fernand Kirouack, a également confirmé en fin de soirée, hier, la possibilité de débrayage, indiquant que l'Hydro était au courant de la "rumeur" mais ne précisant pas par quel moyen on s'appropriait à y faire face.

La police de Montréal, elle, n'a pas pris de chance.

Dès la fin de la soirée, elle avait, à plusieurs reprises, ses auto-patrouilles d'apporter une attention toute particulière aux installations hydro-électriques de la région métropolitaine.

138 candidats en lice en Saskatchewan

REGINA (PC) — Seulement 138 candidats tentent de se faire élire en Saskatchewan, lors de l'élection générale du 23 juin, comparative à 165 en 1967 et 225 en 1960.

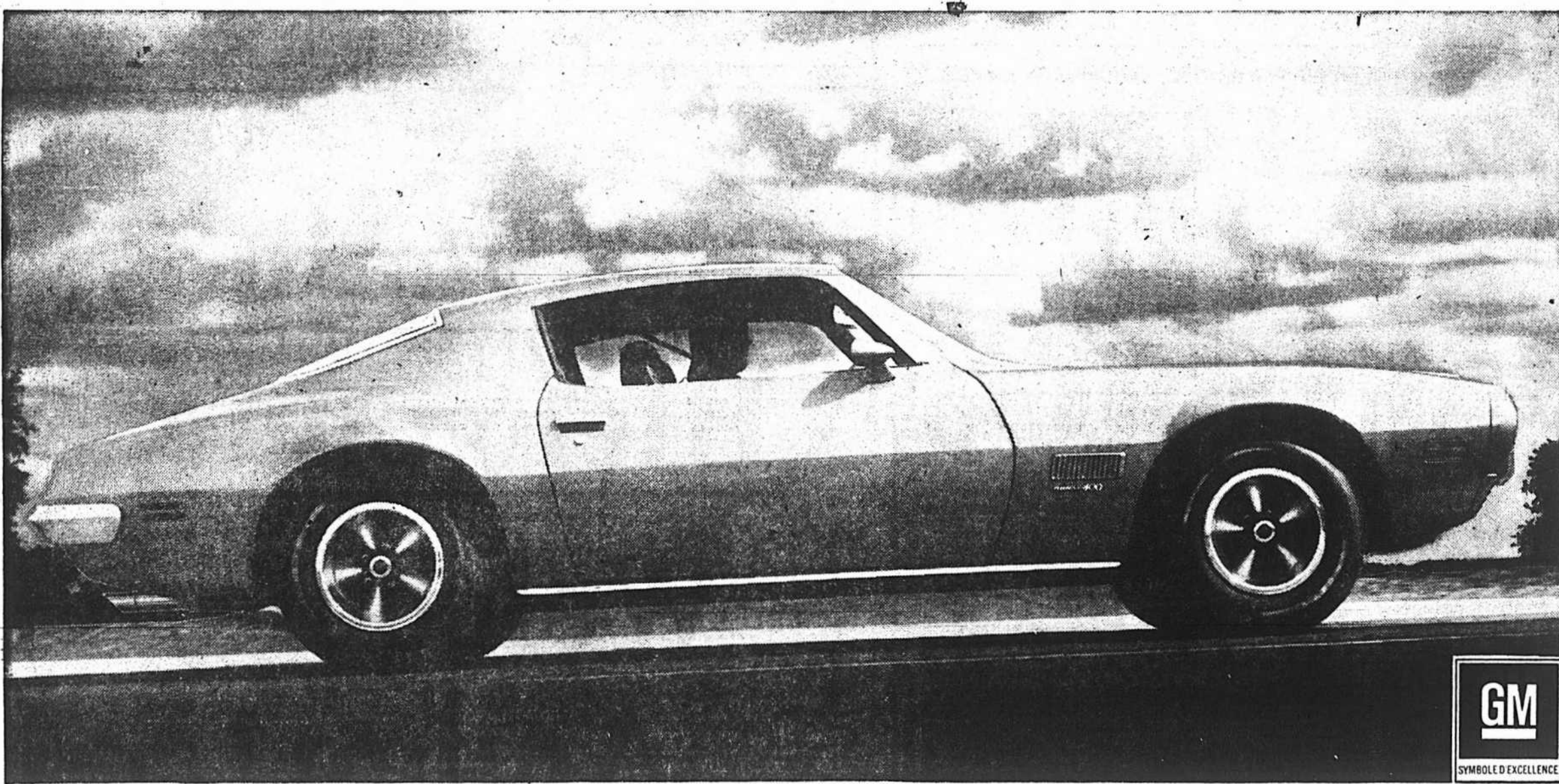
Ce nombre relativement peu élevé de candidats tient surtout à la désorganisation du parti conservateur, qui ne présente que 16 candidats. La lutte se fera donc surtout entre les libéraux, qui détiennent présentement le pouvoir sous la direction de Ross Thatcher, et les néo-démocrates, qui viennent de se choisir un nouveau leader, M. Allan Blakeney.

Les libéraux et les néo-démocrates s'affronteront dans chacune des 60 circonscriptions de la province. Il n'y aura lutte à trois que dans dix-huit comtés.

A la dissolution de la Chambre, le 25 mai, les libéraux détenaient 34 sièges, les néo-démocrates 24, et un siège était vacant. M. Thatcher dirige le gouvernement de la Saskatchewan depuis 1964. Il avait pris le pouvoir un an après que M. Tommy Douglas eut assumé la direction nationale du Nouveau parti démocratique. M. Douglas avait été premier ministre de cette province pendant de nombreuses années.

Les observateurs prédisent une chaude lutte dans cette province où le ralentissement général de l'économie a causé des perturbations sensibles. Le libéral Thatcher prend bien soin d'ailleurs de se dissocier des politiques du gouvernement Trudeau; l'NDP, par contre, passe à l'attaque sans se soucier des querelles de famille entre libéraux.

On se rappelle qu'au Manitoba, l'an dernier, le NDP, sous la direction d'Ed Schreyer, a ravi le pouvoir aux conservateurs.



La Firebird Formule 400 Certains des équipements représentés ou décrits dans cette annonce sont fournis en option, moyennant supplément de prix.

Un pare-chocs anti-chocs. Des performances choc.

Il faut être très observateur pour remarquer tout de suite le pare-chocs avant de la Firebird. En effet, il est de la couleur du reste de la carrosserie. Notez toutefois qu'il recouvre en fait toute la partie avant de la voiture. De plus, il est fait d'Endura, matière exclusive à Pontiac, insensible à la rouille, étonnamment souple, et qui résiste aux marques de coups et à l'écaillage. En un mot, un pare-chocs qui ne craint pas les chocs.

La sécurité automobile, c'est notre affaire.

Chacun se soucie de la sécurité automobile. Mais nous, c'est notre affaire.

Nous pensons que l'attention portée à la sécurité est une excellente chose et qu'elle bénéficie à tous les usagers de nos routes.

Et, pour dire les choses telles qu'elles sont, des rues et des routes plus sûres, cela veut dire de meilleures affaires pour nous.

Les performances choc?... Laissons plutôt parler les chiffres pour nos trois Firebird Formule. La Formule 350 est équipée d'un V8 de 350 pouces cubes de cylindrée. La Formule 400, d'un V8 de 400 pouces cubes. La Formule 455—vous l'avez deviné—d'un V8 de 455 pouces cubes. (Avec ce dernier modèle, vous pouvez commander un V8 455 H.O. avec prises d'air véritables sur le capot.)

Quant aux freins avant à disque, vous n'aurez

pas besoin de les commander: ils sont fournis en équipement standard. Même chose pour la suspension qui a la fermeté voulue pour des voitures capables de performances brillantes.

Invitant, n'est-ce pas? Vous trouverez tout près de chez vous l'endroit où vous pourrez mettre le pare-chocs en Endura à l'épreuve et vérifier les autres caractéristiques de nos voitures. C'est chez le concessionnaire Pontiac, bien sûr. Il se fera un plaisir

de vous présenter les Firebird Formule.

Mais aussi la Trans Am, la plus brillante des Firebird. Et l'Esprit, qui allie qualité sportive et luxe. Sans parler de notre Firebird de base (seul Pontiac est capable d'offrir autant dans une voiture dite "de base") qui réussit le tour de force d'allier un tempérament sportif endiablé avec un sens surprenant de l'économie.

Chacun de nous joue un rôle dans le problème de la sécurité automobile. Tous ensemble, nous pouvons le résoudre une fois pour toutes. En commençant immédiatement.

équiper votre voiture, ni celle de personne d'autre.

Il s'agit du conducteur... La sécurité dépend aussi de son comportement au volant.

Lorsque vous conduisez, soyez détendu. Conduisez sur la défensive. Abstenez-vous de boire de l'alcool.

Chacun de nous joue un rôle dans le problème de la sécurité automobile. Tous ensemble, nous pouvons le résoudre une fois pour toutes. En commençant immédiatement.

Dans une Firebird, il y a de l'action! Faites un essai chez le concessionnaire Pontiac.

La détention à perpétuité pour les comparses de Di Maulo

Les deux hommes qui, en compagnie de Vincenzo Di Maulo, avaient abattu un jeune homme de 26 ans, Robert Allard, en pleine rue, et sous les yeux de la police, le 4 mai 1969, ont eux-mêmes reconnu leur culpabilité, hier après-midi, devant le juge Peter V. Shorteno.

Et ils ont été condamnés immédiatement à la peine, obligatoire dans les circonstances, de la détention à perpétuité.

Armini a encaissé cette condamnation sans broncher, cependant que Léo, apparemment plus sensible, pleurerait déjà depuis quelques instants, lorsque le tribunal a décidé de son sort.

Les deux hommes avaient tout d'abord commencé de subir leur procès en même temps que Di Maulo, mais au beau milieu de l'instruction, leurs causes avaient été séparées en raison de défenses qui s'annonçaient contradictoires.

Di Maulo fut condamné lui aussi à la détention perpétuelle, mais il en appela.

La semaine dernière, toutefois, le plus haut tribunal du Québec rejetait la presque totalité des prétentions soulevées par son procureur, devant cette cour, et il restait condamné au pénitencier à vie.

C'est apparemment cet "incident" qui, hier, aurait porté les deux autres prévenus à se décider à faire le grand saut vers le pénitencier.

Pyromane condamné à 17 semaines

Un jeune résident de La Salle, Frank Gillett, 25 ans, qui avait provoqué une série d'incendies dans la maison d'appartement où il demeurait, en avril 1970, a été condamné à dix-sept semaines de détention, hier après-midi, par le juge Gérard Laganière, qui a toutefois mis le prévenu en "probation" pour les trois années qui suivront.

En prononçant cette sentence, le tribunal a par ailleurs félicité le policier Paul Kavanaugh, de La Salle, qui avait fait enquête et habilement découvert l'auteur de ces incendies.

Il avait en effet remarqué que plusieurs débris d'incendies avaient été allumés à l'aide de sections différentes du quotidien Montreal Star du 11 avril.

Il avait perquisitionné dans différents appartements, et c'est dans le logis de Gillett qu'il avait retrouvé le "reste" du journal ainsi utilisé pour provoquer les débuts d'incendie.

Le juge a dit avoir tout d'abord songé à une peine de deux ans, pour le prévenu, mais avoir décidé de la mitiger ensuite parce que l'épouse de ce dernier allait bientôt donner naissance à un enfant.

Neuf chefs d'accusation contre un caméraman

Un caméraman de 29 ans, Fernand Fortier, de la rue Beaumont, a comparu, hier matin, devant le juge Rhéal Brunet, de la cour des sessions de la paix, sous neuf accusations d'usage de faux, de fraudes et de recels.

L'accusé a dû verser un dépôt de \$1,000 ou un cautionnement immobilier de \$2,000 pour recouvrer provisoirement sa liberté jusqu'à son enquête préliminaire, le 14 juin.

Fortier, qui était représenté par Me Joël Guberman, n'a pas de dossier judiciaire. Il aurait été appréhendé à Hull, le 3 juin, alors qu'il se trouvait au volant d'une voiture de marque Cadillac présumément volée, la veille, dans un parc de stationnement situé à l'intersection des rues St-Jacques et University.

les tribunaux

Il est toujours préférable de ne pas tricher l'impôt!

Le 1er décembre 1970, Lamy Electrique Ltée et son président, Claude Lamy, entrepreneur-électricien de Joliette, comparaissaient en cour des Sessions de la paix, sous les inculpations d'avoir remis de fausses déclarations d'impôt pour les années 1967 et 1968, puis d'avoir truqué leurs livres de compte pour les mêmes années.

Ils ont plaidé "coupables" aux onze chefs d'accusations logés contre eux en vertu de la loi sur l'impôt sur le revenu. Ils avaient négligé de rapporter une somme de \$58,073.38. L'impôt total dû sur ces montants était de \$6,917.62.

La sentence a été prononcée ces jours derniers. Le juge André Joly a imposé une amende de \$398.10, plus les frais, à Lamy Electrique

Ltée, et de \$1,185.42, plus les frais, à Claude Lamy. A défaut de payer cette amende, Claude Lamy devra purger une peine de 60 jours de prison.

En plus d'écoper de cette amende, l'accusé a dû payer la totalité de l'impôt dû et une pénalité administrative additionnelle de 25%, plus les intérêts.

"Positions" dépasse ce que l'homme de bon sens tolère

— le juge Roger Pigeon

par Michel AUGER

Un livre sur les positions de l'amour physique, intitulé "Positions", que la police avait saisi en septembre 1969 a été déclaré obscène par un jugement rendu, hier, par le juge Roger Pigeon de la Cour municipale de Montréal.

D'après le juge, le livre saisi dans les entrepôts de la compagnie Les Presses de la Cité constitué de 18 pages de textes, sept croquis et 44 photographies d'un couple se livrant à l'amour physique, constitue une exploitation indue des choses du sexe.

Le juge Pigeon a déclaré dans son jugement que "si on enlève les photographies, il ne reste que très peu de matière à vendre pour le prix de \$6.50".

Le juge a ajouté: "Il se dégage de l'ensemble du livre, une insistance exagérée sur les manières d'aborder l'accouplement, une multiplicité et une stéréotypie de poses exclusivement limitées au même genre et une mise en évidence du corps humain et des organes féminins ayant une connotation sexuelle certaine, le tout, dans un cadre impersonnel.

En conclusion, le juge Pigeon dit que la jurisprudence

reconnait les standards de la communauté comme critère d'obscénité. "Mais, ajoute-t-il,

"Positions" dépasse ce que l'homme de bon sens tolère normalement."

Vol à main armée à Ste-Christine

Trois individus, dont l'un était masqué et armé d'un revolver, ont commis un vol à main armée dans une maison privée, hier, dans le rang Saint-François, à Sainte-Christine, dans le comté de Portneuf.

Aussitôt après leur irruption dans la maison, ils ont ligoté les trois occupants, soit M. Herman Godin, 50 ans, et ses deux sœurs.

Les malfaiteurs ont fouillé la maison à la grande et ont réussi à trouver les économies de M. Godin, soit une somme de \$800. Ils n'ont toutefois molesté aucun de leurs otages.

La Sûreté du Québec, détachement de Saint-Raymond, enquête dans cette cause.

Yuba City: on fouille de nouveaux secteurs

YUBA CITY, Calif. (UPI) — Les policiers qui enquêtent dans la cause des assassinats en série de Yuba City ont étendu leurs recherches à d'autres secteurs du nord de la Californie où habitent d'anciens citoyens de Yuba City.

Le shérif Roy Whiteaker a révélé que des policiers se sont rendus à Stockton et y ont rencontré des gens qu'il a refusé d'identifier.

Entretemps, les recherches sur une grande échelle ont pris fin, hier, et le nombre des cadavres exhumés est toujours de 25.

Dans un comté voisin de celui de Yuba City, d'autres détectives enquêtent sur la mort d'un homme dont le cadavre a été découvert dans une rivière et qui présentait les mêmes blessures que les

25 autres victimes. Les policiers cherchent à savoir s'il existe un lien entre cette cause et la série de meurtres.

Pendant ce temps, l'avocat du suspect Juan Corona, ce contremaître agricole qui est accusé de 10 des 25 meurtres, poursuit son étude du dossier de la police qui lui a été remis à la suite d'une ordonnance du tribunal.

Les accusés sont là, mais il faudra "courir" les victimes

Le procès de quatre individus accusés à la fois d'enlèvement, de séquestration et d'extorsion, devait débuter hier matin, devant le juge Claude Wagner, mais l'instruction a été retardée jusqu'à demain matin... faute de victimes.

L'un des deux hommes à qui on aurait voulu soutirer une somme de \$5,000 est présentement à Trinidad, où il serait occupé à récupérer l'épave d'un navire.

L'autre, eh bien, on ne sait pas tellement où il se trouve.

Mais chose certaine, il n'est ni à Montréal ni dans le Québec.

Dans ces circonstances, le procureur de la Couronne, Me

G. Montplaisir, a tout d'abord réclamé un ajournement, puis, comme alternative, que le témoignage de l'un des témoins principaux, M. Albert Bergeron, soit tiré tout simplement de l'enquête préliminaire.

Mais Me Louis Cliche, qui représente trois des prévenus, Laurier Grandchamps, André Germain et Gérard Happy, (cependant que le quatrième, Jacques Parent, est défendu par Me Norbert Lozier) s'opposa à cette dernière requête, en soulignant que Bergeron, selon son épouse, allait peut-être revenir au pays d'ici une quinzaine et que ce n'était définitivement pas le cas du témoin que l'on ne peut espérer atteindre.

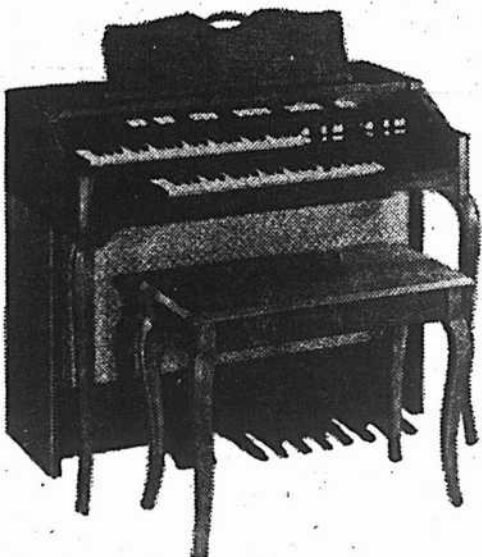
Après avoir interrogé quelques témoins, et notamment le policier en charge de l'affaire, le juge Wagner devait rapidement se rendre compte (et le souligner) que les présumées victimes ne semblaient pas tellement intéressées à donner leur version, bien qu'averties depuis plusieurs mois de la date choisie définitivement pour le procès.

Dans ces conditions, il ajourna l'affaire de 48 heures et émit des mandats d'arrêt et contre Bergeron et contre Jim Doherty (même si la poursuite disait ne pas en avoir absolument besoin) en recommandant évidemment à la police de faire savoir à chacun que leur présence était requise ici dès demain matin.

VENTE D'ORGUES USAGÉS
(Achetez maintenant, livré en septembre)

RABAIS jusqu'à 50%

VOTRE CHOIX À COMPTER DE \$295⁰⁰



5 ORGUES HAMMOND usagés

(2 modèles E-100; 1 — E-300; 1 — J-200; 1 — L-100)

1 RODGERS (modèle concert)

2 GULBRANSEN

1 CONN

2 ELECTROHOME

4 FARFISA — démonstrateurs (modèles Leader & Galaxy)

COMBO — portatifs — etc.

Ecoulement de pianos Willis (seulement 4)
25% de rabais sur prix régulier. 1 piano 5'2" à queue Willis — reconditionné.

Une boîte à rythme Hammond peut être reliée à tous nos orgues usagés.

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES.



STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
1434 rue McGill-COLLEGE
842-9188

à côté d'Eaton

EN AMÉLIORATIONS DE MAISONS L'EXPÉRIENCE, ÇA COMPTE !



NOTRE EXPÉRIENCE GARANTIT DE L'OUVRAGE BIEN FAIT



NOTRE EXPÉRIENCE ÉQUIVAUT À ÉCONOMIES INTÉRESSANTES

FAITES-VOUS CONSTRUIRE CETTE PIÈCE NÉCESSAIRE!

UN RAJOUT DE 10' x 12' \$1798
CÔTÉ À PEINE

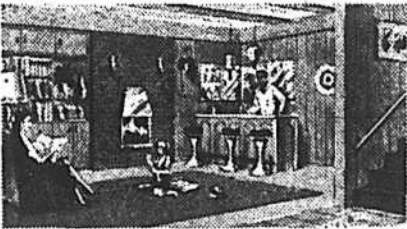
Il comprend la fondation, les travaux d'électricité, l'isolation, les conduits de chaleur, choix du lambris, les carreaux de plafond et le plancher. Fenêtres et portes comprises.



VOUS FAUT-IL UNE SALLE DE JEU? FAITES-EN AJOUTER UNE

12' x 20' \$1198
À PEINE

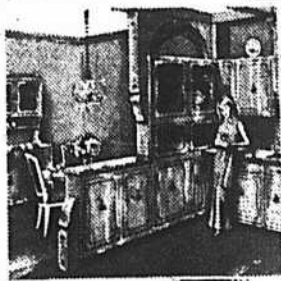
Offrez à votre famille une nouvelle salle de jeu à un très bas prix. L'offre comprend: murs d'intérieur, isolation complète, conduits de chaleur, choix lambris, carreaux de plafond et de plancher.



OFFREZ À VOTRE FEMME UNE NOUVELLE CUISINE

POUR \$498
À PEINE

C'est pour votre femme la pièce la plus importante de la maison. Pourquoi alors ne pas lui offrir une nouvelle cuisine? Nous avons une vaste choix d'aménagements tous à très bas prix.



NE FAITES PAS LA QUEUE CONSTRUISEZ UNE 2e SALLE DE BAINS à compter de \$698



Il n'y a rien de pire que d'avoir deux personnes vouloir aller dans la salle de bain en même temps. En ajoutant une 2e salle de bain, le problème est réglé. Nous vous construisons la plus belle salle de bain de votre goût.

CRÉDIT PEU CÔTÉUX
DEVIS ESTIMATIF GRATUIT

AMÉLIORATIONS DE MAISONS DE TOUTS GENRES
rajouts • salles de jeu • cuisines • salles de bains • garages • lucarnes • pièces du grenier • charpente de toiture • béton • fenêtres aluminium • revêtements aluminium.

VOUS POUVEZ VOUS FIER AU SERVICE DE RÉNOVATIONS MÉTROPOLITAIN
482-0600



POUR TOUS LES TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS DE MAISONS

L'UEC est libérée de la tutelle américaine

par Pierre VENNAT

L'Union des employés de commerce (FTQ), qui compte entre 17,000 et 20,000 membres au Québec, ne sera plus soumise, à compter du 1er juillet, à la tutelle de la Retail Clerks Association, de Washington.

Depuis trois ans, cet important syndicat international avait imposé sa tutelle au "local 500" (nom officiel du syndicat québécois) pour mal-administration et détournement de fonds.

Il semble cependant que le congédiement du secrétaire-trésorier-administrateur, M. Jean Côté, ait arrangé les choses et les autorités américaines ont consenti à lever la tutelle.

Il y aura donc élections à travers tout le Québec afin d'élire une nouvelle équipe à la tête du "local 500".

Le nouveau secrétaire-trésorier-administrateur, M. Richard Mercier, qui a pris les rênes à la suite du congédiement de M. Côté, en février dernier, est candidat afin de conserver son nouveau poste en permanence, mais il aura à faire face à d'autres candidats.

La crise de février

La crise au sujet de la tutelle à l'Union des employés de commerce avait pris toute son ampleur en février dernier.

M. Côté, congédié par la Retail Clerks Association de Washington, à la demande même de plusieurs membres du Québec dont son remplaçant Richard Mercier, avait tenté de jouer la carte nationaliste.

Pendant deux semaines, avec une cinquantaine de sympathisants, il occupa les locaux de l'union, au Temple du travail à Québec.

M. Côté, toutefois, avait été congédié à la suite de plusieurs plaintes pour "incompatibilité de caractère", dont la principale, et non la moindre, est d'avoir signé un contrat de travail aux Marchés Union, sans le consentement des membres et sans les convoquer en assemblée régulière.

Son congédiement a permis d'assainir les relations entre l'Union des employés de commerce et la maison-mère américaine, d'où la levée de la tutelle, effective le 1er juillet.

Il est même possible que le local 500 soit sectionné, éventuellement, en deux, un local étant créé pour la région de Montréal et un autre pour la région de Québec.

Mais pour le moment, a expliqué hier M. Mercier, il était surtout essentiel de rompre la tutelle américaine.

Fin de la grève des artisans du patin

La longue grève des artisans du patin est terminée.

Après huit semaines de grève, les travailleurs de Daoust & Lalonde, affiliés à la CSN, ont obtenu ce qu'ils considéraient la meilleure convention collective dans l'industrie de la chaussure au Québec, une industrie souvent périlante.

Les travailleurs ont signé un

contrat de deux ans, rétroactif au 1er novembre 1970, qui leur donne une augmentation de salaire de 40 cents, répartie de la sorte: 10 cents rétroactif au 1er novembre, 10 cents, rétroactif au 1er mai, 10 cents le 1er novembre prochain et 10 cents le 1er mai 1972.

Ce qui porte leur salaire moyen, pour une semaine de 42 heures 1/2, à \$1.75 l'heure.

Camionneurs-artisans: un nouveau statut à l'étude

CHICOUTIMI (PC) — Sept ministères se penchent actuellement sur le problème des camionneurs-artisans dans le but de leur donner un statut qui saura leur convenir, tandis que deux ministères, notamment, reconnaissent l'Association nationale des camionneurs-artisans

indépendants (ANCAI) comme l'interlocuteur valable.

C'est ce que le président de l'ANCAI, M. Alphonse Dufour, a souligné, dimanche, devant les camionneurs des cinq comtés de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, réunis à Chicoutimi.

Une Découverte Pour Les Dentiers

Une crème plastique facile à utiliser et révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

C'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™ à employer

tous les jours. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mâcher mieux les aliments et manger de façon plus naturelle... et même vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT des maintenant dans toutes les pharmacies — une innovation révolutionnaire!

Crédit Foncier Franco-Canadien
Fondé en 1880
Actif \$261 000 000
Capital et réserves \$45 000 000

8%

Obligations 5 ans
Intérêts payés tous les six mois ou composés semi-annuellement et payés à l'échéance
Montant minimum \$500

612, rue St-Jacques
Montréal 101
845 7111
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

DES PRODUITS D'ALUMINIUM DE TOUTE PREMIERE QUALITE

PORTES
1 1/4" - 1 3/4" - 2" d'épaisseur
FENÊTRES
naturel ou en couleur
CLAPBOARD
CHOIX DE 16 COULEURS
AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE
COMMENCEZ À PAYER 3 MOIS APRÈS L'INSTALLATION

TISCO

7870, 56e Avenue,
Boulevard-des-Prairies, Montréal
324-4445
Ottawa: 605 Somerset — 232-7521

L'APM: 48 candidats aux 12 postes du Conseil d'administration

par Lysiane GAGNON

L'Alliance des professeurs de Montréal est maintenant "officiellement" en campagne électorale: d'ici le 17 juin, 48 candidats vont se disputer les 12 postes du conseil d'administration, et on estime qu'au moins deux des candidats à la présidence vont se livrer une lutte assez "serrée".

Sept candidats, en effet, se présentent à la présidence de l'Alliance: MM. Robert Chagnon, Rodrigue Dubé (les deux sont entourés d'une équipe complète), Jacques Desprez, Gérard Lachance, Jean-Claude Marsolais, Jean-Guy Mailoux et Gaston Lafranchise.

MM. Chagnon et Dubé sont tous deux membres du

conseil d'administration sortant. Le premier est directeur du service technique de l'Alliance; le second s'est surtout fait connaître comme coordonnateur de l'action au cours de la récente crise du classement. Les autres candidats sont tous des militants syndicaux (d'élèves d'école, membres de divers comités, etc.).

Plusieurs observateurs estiment que la lutte se fera surtout entre MM. Dubé et Chagnon, bien qu'un ou deux candidats aient théoriquement des chances de se glisser entre les deux principaux adversaires. C'est l'équipe Chagnon qui semble avoir l'appui des principaux porte-parole de l'Alliance au

cours des dernières années, notamment MM. Matthias Rioux et Rodolphe Chartrand qui viennent tous deux de se retirer de l'action syndicale. Les éléments plus radicaux — ceux par exemple qui contestent le style de leadership exercé à l'Alliance — paraissent aller du côté de M. Dubé, certains autres du côté de M. Desprez. Mais les "Inconnues" restent nombreuses, et bien des choses dépendront sûrement du nombre d'enseignants qui, le 17 juin, iront voter dans l'un des 24 bureaux de scrutin répartis sur le territoire de la CECM.

Le président des élections a d'ailleurs lancé un appel aux 10,000 membres de l'Al-

liance, hier, après la clôture des mises en nomination, les enjoignant d'aller voter. (Aux dernières élections, seulement 1,700 enseignants s'étaient prévalus de leur droit de vote).

Une nouvelle venue: Verdun

Au poste de secrétaire, une candidature inattendue (et ouvertement appuyée par Matthias Rioux), celle de Mlle Huguette Lamarre, présidente de l'Association des enseignants de Verdun depuis 1966. L'AEV a en effet décidé par une très forte majorité des voix de s'intégrer à l'Alliance, pour contribuer à la formation d'un syndicat régional. Mlle Lamarre s'est présentée

comme candidate indépendante: "Notre groupe étant nouvellement arrivé, explique-t-elle, j'ai jugé préférable de ne m'identifier à aucune équipe". Mais il est peut-être significatif que le seul poste laissé vacant par l'équipe Chagnon est celui de secrétaire...

La campagne électorale s'annonce relativement terne, malgré le nombre imposant de candidatures.

Grosso modo, il y a à l'Alliance un climat d'indifférence assez généralisée, qui ne peut que s'être accentué depuis la retombée de l'action contre le régime de classement des enseignants. Il y a l'approche de l'été, des vacances. Par ailleurs, aucun des candidats

à la présidence ne paraît susciter un enthousiasme généralisé. Enfin, toutes les équipes reprennent à peu près les mêmes thèmes (la participation, l'animation, etc.), et si l'équipe Dubé met davantage l'accent sur une réforme des structures, l'équipe Desprez sur le climat de l'école et la pédagogie, il reste que personne ne se prononce carrément sur des questions controversées (comme la possibilité d'une désaffiliation de la CECM ou le prochain régime de négociation provinciale, l'engagement sociopolitique, etc.). Tous les candidats s'accordent à moins sur cela: il faut attendre le congrès spécial de l'automne, où les membres de l'Alliance feront le point.

André Simard a obtenu un prêt bancaire Commerce. Finies les batailles d'oreillers.



André est le père de quatre adorables petits diables. Il n'avait cependant qu'une seule chambre à coucher pour les quatre et il lui fallait absolument transformer la salle de télévision en une chambre à coucher additionnelle.

Il s'est donc adressé en confiance à la Banque de Commerce et a demandé un prêt bancaire Commerce.

Ensemble, nous avons calculé les frais de cette transformation: lits, tapis, décoration, etc... puis nous avons préparé un programme de remboursement adapté à son budget.

Voilà le genre de service que vous offre la Banque de Commerce.

Si vous avez besoin d'argent pour agrandir votre maison, payer l'instruction de vos enfants ou pour toute autre raison valable, demandez un prêt bancaire Commerce.

Vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Ca marche avec la Banque de Commerce.

Nouvelle

usine:

\$20 millions

par Florian BERNARD

Une société immobilière de l'Ontario, Lessont Holding Inc., a signé une promesse d'achat de l'ordre de \$375,000, hier, en vue d'acquiescer 1,350,000 pieds carrés de terrain industriel de Pointe-aux-Trembles.

Il s'agit d'un vaste quadrilatère borné par les boulevards Métropolitain, Saint-Jean-Baptiste, Industriel, et par la terre numéro 39, dans la partie nord-est de la municipalité. Ce quadrilatère comprend environ 500 lots dont la majeure partie feront l'objet d'expropriations ou de ventes de gré à gré.

La société Lessont Holding achètera ces terrains de Pointe-aux-Trembles en vue d'y construire une usine pétrochimique de \$20 millions, procurant de l'emploi à 175 personnes dès la première année.

Le commissaire Industriel de Pointe-aux-Trembles, M. Jean Roch, a reçu l'autorisation du conseil de poursuivre les négociations entreprises avec la société ontarienne et de faire préparer les divers actes notariés requis dans cette transaction.

Une série d'expropriations

Les terrains sur lesquels sera construite l'usine pétrochimique ontarienne appartiennent actuellement à une vingtaine de propriétaires différents, dont le plus important est M. Camille Boutin, du Crédit Immobilier Inc.

La Ville prendra possession de ces terrains par une série d'expropriations ou de ventes de gré à gré. Elle est déjà propriétaire d'une importante lisière dudit terrain.

Dans son offre d'achat acceptée par le conseil, la société Lessont Holding Inc. accepte de payer ces terrains au prix de 27 cents et demi le pied carré.

Les travaux de l'usine débuteront dès que les titres de propriété seront transférés à la société ontarienne par la Ville, c'est-à-dire après les expropriations.

La nomination d'un conseiller à Lachine: l'impasse dure

par André BEAUVAIS

Le "massacre" est commencé à Lachine! Deux équipes, au sein du conseil municipal, se font face relativement à la nomination d'un conseiller municipal qui doit prendre la relève de M. Robert Desforges, lequel a démissionné il y a un mois.

Hier soir, trois conseillers ont boycotté une assemblée spéciale convoquée par le maire Jean-Guy Chartier et au cours de laquelle on devait étudier quelques sujets importants, dont la nomination d'un successeur à M. Desforges.

Les cinq conseillers et le maire ont participé à un caucus à huis clos, avant l'ouverture de l'assemblée spéciale, mais les conseillers Raymond Tessier, Léo Bourque et Roland Farineau ont refusé de siéger à l'assemblée spéciale.

Le maire Chartier et les conseillers Jos. Brownrigg et Leonard Baxter se sont retrouvés, seuls, à la table du conseil, sans quorum. Le maire a donc ordonné que l'assemblée spéciale soit reprise ce soir, à 7 heures.

Le "massacre" de Lachine se poursuivra-t-il ce soir? Les conseillers Tessier, Bourque et Farineau favorisent l'"élection" de M. William McCulloch, défait aux dernières élections par M. Desforges et ex-conseiller municipal de Lachine. De leur côté, le maire Chartier et les conseillers Brownrigg et Baxter désirent voter pour un contribuable dont on tait le nom pour le moment. C'est l'impasse, et cela dure depuis un mois.

C'est en 1968 que le ministère des Affaires municipales, sous la tutelle du ministre Robert Lussier, avait amendé la Loi des cités et villes. On permettait entre autres aux membres d'un conseil municipal de faire preuve de grande sagesse et de procéder eux-mêmes à la nomination d'un conseiller municipal pour combler une vacance! Cette modification fut apportée dans le but d'éviter des frais onéreux que représente une élection partielle.

Les membres du conseil municipal de Lachine "discutent" donc depuis un mois de la nomination d'un successeur à M. Desforges...

Accord entre Westmount et Québec sur la construction d'une rampe d'accès

Le ministre québécois de la Voirie, M. Bernard Pinard et le conseil municipal de Westmount sont arrivés à un accord relativement à la construction de la rampe d'accès de l'autoroute est-ouest dans Westmount.

En effet, dans une lettre adressée au conseil de Westmount et datée du 1er juin, M. John Connolly, ingénieur, adjoint au sous-ministre pour la région de Montréal, précise que le ministre Pinard a accepté

"une nouvelle géométrie de la rampe Greene" qui, à son avis, ne nécessitera aucune démolition de maisons, soit sur la rue Saint-Antoine soit sur Greene. Rappelons qu'au cours de janvier, le conseil municipal

de Westmount, dans une résolution adoptée à la quasi unanimité, s'était opposé à la construction dans cette ville de toute rampe d'accès entraînant la démolition de maisons ou le déplacement de familles.



9095 boul. Saint-Laurent
Montréal 381-2511

RUSCO — portes d'intérieur et d'extérieur en acier... un agencement formidable... fini émail cuit — Choix de couleurs harmonisées — Plus de 80,000 installées à Montréal!

Rusco Home Specialties (1962) INC.

La VENTE des VENTES continue!

ABANDON des AFFAIRES

MASTERCRAFT CLOTHES LIMITED

Malgré l'immense succès de la vente d'ouverture, nous pouvons encore vous offrir des milliers de dollars de marchandises, en vêtements et mercerie pour hommes et garçons, à des réductions additionnelles en vue d'une liquidation rapide de tout le stock.

SPECIAL MERCREDI, 9 h. A.M.

CHEMISES-T, HOMMES

283 SEULEMENT

Belles chemises d'été tout coton maille ou ratine. Fermeture à glissière. Choix varié de modèles et nuances. Tailles assorties.

... tant qu'il y en aura!

\$1

SPECIAL JEUDI, 9 h. A.M.

CHAUSSETTES, HOMMES

970 PAIRES

Magnifiques chaussettes de nylon extensible et une formidable sélection de motifs-modèles et de nuances estivales. Pointures 10 à 13.

... tant qu'il y en aura!

25¢

SPECIAL VENDREDI, 9 h. A.M.

COMPLETS OU VESTONS SPORT

61 SEULEMENT

Pour garçons. Belle variété de tissus de bonne qualité et de couleurs jeunes. Tailles désassorties.

... tant qu'il y en aura!

\$3

COMPLETS HOMMES
306 SEULEMENT

\$15

Complets de flanelle tout laine. Coupe à devant droit 3 boutons. Pantalon à passants. Tailles courantes ou courtes, 34 à 50.

VESTONS SPORT
POUR HOMMES

Tailles: 36 à 46

\$6

Tailles courantes, élancées ou courtes. Chics modèles à devant droit. Rayures et quadrillés, nuances-mode.

PANTALONS FLANELLE
POUR HOMMES

\$3

Un excellent tissu flanelle couleurs assorties. Passants, bande de taille anti-glissement, pli simple. Tailles variées.

CHEMISES-T, hommes

Un bel assortiment de modèles en ratine, nylon ou tissu acrylique. Col simili roulé ou languette. Couleurs, tailles assorties.

1.50 \$2

CHAUSSETTES, hommes

Tout laine, renforcées de nylon. Choix de nuances estivales et de motifs attrayants. Des bas de qualité à très bas prix. 10 1/2 à 12.

80¢

PANTALONS, hommes

PRESSAGE PERMANENT - Tissu coton/polyester, sans repassage. Jambes courantes ou évasées. Choix de nuances en vogue. Tailles: 30 à 38.

\$4

PALETOTS, hommes

77 seulement - Un groupe de modèles désassortis de couleurs et de tailles. Choix de bons tissus et excellente coupe. Bas prix-choix.

\$3 \$5

CHEMISES-T, garçons

Tissu 100% ratine de coton et modèle à col simili-roulé. Choix varié de motifs et couleurs. Une valeur exceptionnelle. Tailles 8 à 16 ans.

75¢

PANTALONS, garçons

PRESSAGE PERMANENT. Tissu coton/polyester sans repassage. Modèles à passants, jambes de modèle courant. Teintes et tailles variées.

75¢

Investigations

L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E., Mt., Tél. 271-4694
Division de
L'Agence de Sécurité Phillips Inc.

6580, rue ST-HUBERT

Entre Beaubien et St-Zotique sur le Plaza
TOUTE VENTE FINALE
PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI!

STATION METRO BEAUBIEN

Expansion de la Nouvelle Compagnie Théâtrale

par Martial DASSYLVA

La Nouvelle Compagnie Théâtrale propose, au cours de la prochaine saison, non seulement d'augmenter le nombre de représentations de chacune de ses productions régulières qui passera de quarante (40) à quarante-cinq (45), mais encore d'ajouter une production qui résultera d'un travail intense en atelier de recherche et d'élaboration de la première partie du secondaire en préparant à leur intention un spectacle d'introduction au théâtre.

Ces détails ont été fournis hier par divers membres du conseil d'administration de la NCT au cours de la conférence de presse annuelle où la compagnie présente son bilan de la saison écoulée et expose ses projets pour la saison à venir.

Près d'une centaine de personnes assistaient à cette conférence de presse pendant laquelle les divers responsables ont fait rapport sur l'activité de la saison 1970-71.

Les trois principales productions de cette saison ont attiré au théâtre de la NCT (anciennement le Gesù) 102,460 spectateurs pour un total de 120 représentations, cependant que la pièce gagnante du troisième concours de la NCT ("La Nuit" d'Yvan Turot) a été vue par 4,772 spectateurs

au cours de six représentations. En combinant les deux résultats, on arrive à 107,238 spectateurs pour 126 représentations, ce qui signifie un taux de fréquentation de 88%.

Au chapitre économique, la saison 70-71 se termine avec un surplus de \$1,500, le montant des dépenses ayant été de \$308,100 et celui des revenus de \$309,600.

Dépenses et revenus

Les revenus proviennent de la vente des billets (\$113,500), d'une subvention de \$191,000 du ministère des Affaires culturelles et de \$5,100 en intérêts et en revenus de restaurant et de vestiaire.

Les dépenses comprennent un montant de \$11,000 versé au titre de la taxe d'amusement, un autre de \$136,500 affecté au paiement des cachets des artistes, des techniciens, des décorateurs, des costumiers et des metteurs en scène; un troisième de \$115,100 à la rubrique "frais d'administration"; et un dernier de \$45,500 à la rubrique frais extraordinaires.

Le trésorier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, M. Gilles Pelletier, a précisé que le budget de la saison prochaine serait sensiblement le même que celui de la saison 1970-71.

En 1970-71, le programme régulier

de la NCT comportait une adaptation théâtrale de "Des souris et des hommes" de Steinbeck, un spectacle de commedia dell'arte préparé par Marc Favreau, ainsi que "Les Troyennes" d'Euripide dans l'adaptation de Sartre.

En 1971-72

Le programme de la saison 1971-72 comprend "Le cri de l'engoulement" de Guy Dufresne (octobre-novembre), "En attendant Godot" de Samuel Beckett (janvier-février), "Le Timide au palais" de Tirso de Molina (mars-avril) et le spectacle de l'Atelier 72 (mai et juin, sans oublier la production de la pièce gagnante du Concours d'oeuvres dramatiques et la présentation du spectacle d'introduction au théâtre, qui sera offert en dehors de l'abonnement régulier et dont les représentations s'échelonneront pendant toute la saison).

Roland Laroche et Gilles Marsolais ont été chargés de la conception et de la réalisation du spectacle d'introduction au théâtre. Quant à l'Atelier de théâtre, il sera animé par Yvan Canuel et Gilles Marsolais, et l'expérience se poursuivra de conserve avec de nombreux artisans intéressés au théâtre.

La mise en scène de la pièce de Guy Dufresne sera faite par Gilles

Pelletier, les décors et les costumes étant confiés à Claude Fortin et René Noisieux-Gurik, Jean-Pierre Masson, Yolande Roy, Monique Joly et Pierre Dufresne faisant partie de la distribution.

Quant à la pièce de Beckett, elle sera donnée dans une mise en scène d'André Brassard, des décors de Germain, des costumes de François Barbeau et avec la participation de Jacques Godin, Lionel Villeneuve et Claude Gai.

Jacques Létourneau signera la mise en scène du "Timide au palais".

Comme par les années passées, la NCT a prévu la tenue d'un colloque avant la première de chacun des spectacles du programme régulier, de même que la publication des Cahiers contenant des renseignements et des analyses sur chacune des productions.

En annonçant que la NCT avait décidé d'élargir son champ d'action et son public, M. Gilles Pelletier a ajouté qu'en vertu du nouveau contrat de location qui la lie avec l'Université du Québec la compagnie était assurée de la "jouissance" pratiquement quotidienne de l'ancienne salle du Gesù.

Les finalistes du Concours de piano

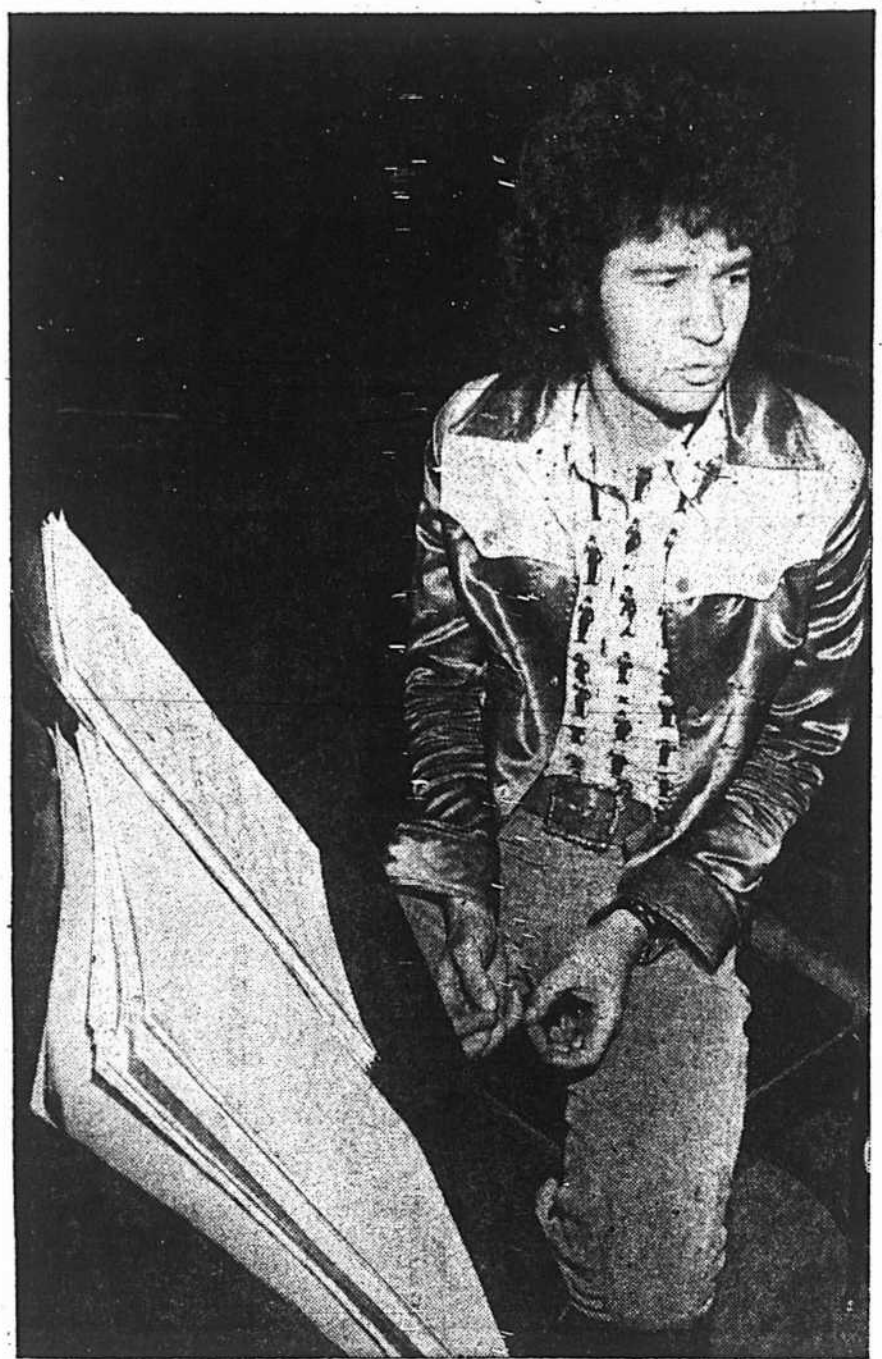
Le jury du Concours international de piano, qui se déroule actuellement à Montréal, a révélé les noms des neuf concurrents qui participeront à l'épreuve finale, avec orchestre, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, vendredi, samedi et dimanche soirs, à 8 h.

Ce sont, par ordre alphabétique: Jesus Gonzales Alonso (Espagne), Peter Basquin (Etats-Unis), Marta Deianova (Bulgarie), Manuel Delafor (Mexique), Janina Fialkowska (Canada), Daria Hovora (France), Zola Shauliss (Etats-Unis), Jeffrey Swann (Etats-Unis) et William Tritt (Canada).

Chaque concurrent, à raison de trois par soir, interprétera un concerto à son choix (parmi une liste soumise par la direction du Concours) ainsi qu'une oeuvre inédite d'un compositeur canadien dont le nom sera révélé cette semaine.

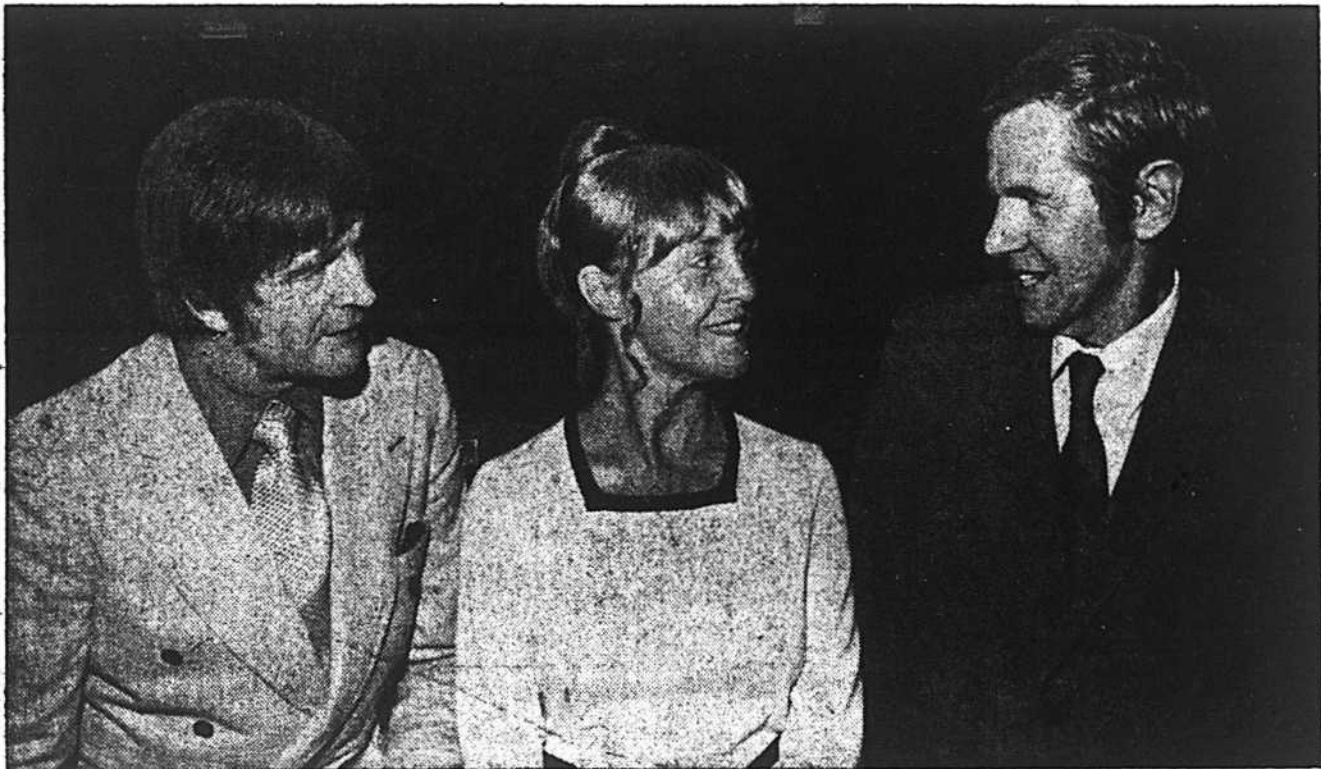
Chacun se fera entendre avec l'Orchestre Symphonique de Montréal dirigé par Franz-Paul Decker. Cette épreuve finale déterminera l'ordre de chacun au palmarès. Il y a neuf prix, totalisant \$22,000, le premier prix étant de \$10,000.

Les premiers lauréats se feront ensuite entendre en concert, de nouveau avec l'OSM, cette fois à la salle Wilfrid-Pelletier, le 15 juin.



Charlebois, l'OSM et une grosse surprise!

C'est avec Robert Charlebois que débutera cette saison la série des concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal commandité par les caisses populaires Desjardins. Accompagné par l'orchestre, Robert interprétera quelques-unes de ses chansons mais comme à chaque spectacle il nous réserve une surprise. Cette fois-ci, paraît-il, la surprise n'aurait rien à voir avec les costumes en paillettes ou les sculptures gonflables. Le public aura le plaisir de découvrir tout cela ce soir, mercredi et jeudi sur la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier à la Place des Arts.



Gilles Pelletier, trésorier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, Françoise Gratton, administrateur de la même compagnie, et Guy Dufresne dont la pièce "Le cri de l'engoulement" sera le premier spectacle de la saison 1971-1972 de la NCT.

SPECTACLE TOM JONES

Mercredi le 9 juin à 20 heures

CENTRE CIVIQUE D'OTTAWA

Excellents sièges encore disponibles à \$12.50 - \$10.00 - \$8.00 - \$6.00
Pour réservations téléphonez
Ottawa (613) 237-3981 (en tout temps)
ou Montréal 875-6174
(lun. et mar. de 12 h à 19 h seulement)

BEN-UR

avec Claude MAHER, Sophie CLEMENT, Louise GAMACHE, Jacques LAVALLÉE, Micheline GÉRIN, Jean-Pierre CARTIER, Nicole DERY, Emmanuel CHARPENTIER
AU THÉÂTRE DU CANADA de Terre des Hommes
\$2.00 - 20 h - 861-7461

Lucien Richard et C.J.M.S. présentent JOSE FELICIANO

VEN. 11 JUIN 8 h 30
SAM. 12 JUIN
7 h et 10 h

Billets à
\$3, 4, 5, 6

Maintenant en vente:
Place des Arts, Montréal
Trust, Place Ville-Marie.
Aux deux magasins
Sous-Sol Frères, rue
St-Hubert et Galeries
d'Anjou.
273-6392.



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

CINEPARCS

OUVERT 7.30. — COMMENCE 8.50
DERNIERE REPR. 10.50
en Français!
Steve McQueen
"Reivers"
BRUNO l'enfant du dimanche

JAMES BOND 007
AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ
CINE-PAK CHATEAUGUAY
5 MILES DU PONT MERCIER
ROUTE 4 VERS CHATEAUGUAY INF. 691-1316
2e Film: "LES OISEAUX"
Une des plus grandes oeuvres d'animation
primées aux festivals internationaux

7e et DERNIERE SEMAINE
14 ANS
LE BOUCHER
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

CE SOIR, DEMAIN et JEUDI



robert charlebois

MAR., MER. & JEUDI
8, 9 & 10 JUIN — 8h.30

PRIX POPULAIRES:
\$1. - \$2. - \$3. - \$4.
Buffet après les concerts: \$1.50
Les billets sont aussi en vente
aux Caisse populaires Desjardins.
Ces concerts sont organisés
en collaboration avec
La Régie de la Place des Arts.

CONCERTS POPULAIRES
DESJARDINS
Commandité par l'Union régionale de
Montréal des Caisse populaires Desjardins
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
DE MONTREAL
Franz-Paul Decker, Dir. artistique
AU PUPITRE
Alexander Brott — Léon Bernier
EN PREMIERE PARTIE
Oeuvres de Berlioz,
Smetana et Liszt

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

DANIELLE OUMET
dans son premier
grand film
international
18 ANS
Adultes
Le Rouge
Aux Lèvres
Un Amour Vampirique
COULEUR
3e SEMAINE
REPRÉSENTATION A
12:30, 2:35, 4:40,
7:00 et 9:15 p.m.
IMPERIAL
1430 Bleury 288 7102
PLACE
DES ARTS

AUX CINÉMAS
SUIVANT
PALACE
Granby
TRACY
Tracy (Sorel)

Voici!
un nouveau
programme
18 ANS
Adultes
The Swappers
FREEDOM
TO LOVE
pussycat
4015 St-Laurent

"Une Orgie de Rire!" 18 ANS
Adultes
LE JOUJOU
CHERI
COULEUR
4e SEMAINE
fait au DANEMARK!
Midi Minuit
Pigalle

APRÈS "DEUX FEMMES EN OR"

LES CHAÎS BOTTÉS

CE SOIR à 7h.00 EN FRANÇAIS!

UN FESTIVAL DE FILMS POUR TOUS
LES PETITS ET GRANDS
FRÈRES DE SERGIO LEONE
WESTERNS 2e PARTIE
à l'OUTREMONT
INFORMATIONS: 277-3233 • 1248 BERNARD

CE SOIR et DEMAIN SOIR seulement!
PREMIER PROGRAMME: le film de Giuseppe Colizzi
LES 4 DE L'AVE MARIA en couleurs
avec ELI WALLACH
en français à 7:00 (Dim. 2:00 et 7:00) en anglais à 9:30 (Sam., Dim. 4:30 et 9:30)
DÈS LE 9 JUIN: LA MORT ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS
BIENTÔT YANKEE DE TINTO BRASS

EN COLLABORATION AVEC C.K.V.L.
ACCLAMÉ COMME LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
18 ANS
Adultes
Finalement...
6e sem.
avec: CHANTAL JACQUES
RENAUD RIBEROLLES
réalisateur: Richard Martin
en français: midi, 2, 4,
6, 8 et 10 h, p.m.
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274 6155

EN COLLABORATION AVEC C.K.V.L.
EXCEPTIONNELLEMENT DANS 3 SALLES (POUR TOUS)
POPSY
POP
CLAUDIA STANLEY
CARDINALE BAKER
HENRI le fameux
CHARRIERE écrivain de
"PAPILLON"
JEAN-TALON 721 7000 MAISONNEUVE
"FLEUR DE LYS"

la lunette à mouches...de

Jean de Guise

Nota bene, dentistes

"Le comité des règlements de la Ligue Nationale de hockey a approuvé, hier, une législation destinée à mettre des dents aux dispositions des autorités qui cherchent à éliminer les bagarres générales où les joueurs quittent leur banc ou celui des punitions pour envahir la piste et participer aux hostilités."

Vous étiez loin de vous douter, n'est-ce pas, messieurs les dentistes, qu'on pouvait mettre des dents dans la disposition de quelqu'un!

Pourtant, c'est bel et bien là le préambule textuel d'une

dépêche qui nous est parvenue d'une agence dont j'omettrai l'identité, par charité. N'empêche que certains matins, on se lève avec une disposition qui en a... des dents.

Enfin, il n'est pas rose parfois notre métier, comme vous voyez, car non seulement nous faut-il traduire des dépêches qui nous parviennent en anglais, mais encore d'autres qu'on nous envoie couchées dans la langue précitée.

Monsieur Nu!

Et tandis qu'on patouille dans le panier de dépêches, en voici une en provenance de l'Indiana, qui s'adresse à je ne sais quel sexe.

Le premier concours en vue de désigner "le plus beau nu d'Amérique" — ou, "Mister Nude America" — annonce-t-on, aura lieu samedi prochain, le 12, à la bien-nommée Naked City.

Le gagnant, précise-t-on, recevra un prix de \$500 et un baiser de "Miss Nude Indiana".

On s'imagine le tableau. En attendant, qu'advient-il de "Monsieur Nu"?

N'ajustez pas votre appareil!

En voici une que nous cachait notre météo nationale, Alcide Ouellet, de Dorval:

La station météorologique de Des Moines, dans l'Iowa, est à mettre à l'essai, avec le concours des citoyens de l'endroit, une nouvelle méthode de déceler les tornades... au moyen du bon vieux téléviseur familial. S'il y a une tornade dans votre voisinage, affirme un des homologues américains d'Alcide, un appareil branché

sur le canal 2 (vous suivez, à Radio-Canada?) et ajusté pour donner une image sombre s'illuminera soudain, s'il y a une tornade dans les parages.

Or, un couple obéissant était si occupé à syntoniser son appareil au canal suggéré qu'il n'a pas eu le temps de voir une tornade balayer la rue voisine.

Ce que j'aimerais bien savoir, maintenant, c'est ce qu'en penserait le Conseil de la radio-télévision canadienne, si on faisait la même expérience ici. Une tornade capotée à notre télévision serait-elle considérée un sujet canadien ou américain?

Au feu!

Dans le paisible patelin de Campagne, en France, le chat de Jean Barrette avait l'habitude de s'étendre devant l'âtre, le soir, et de s'y taper un petit somme bien au chaud.

Mais, l'autre soir, le feu a crépité et des étincelles sont tombées dans la fourrure de Minet. Oh, le fin félin! Il est sorti comme une fusée et il a traversé la grange tout de go, semant des flammèches à sa traîne.

Aujourd'hui, Minet va mieux. Mais, la grange et tout le foin qui s'y trouvait ne sont plus que cendres.

Morale: qui trop ronronne, trop embrase.

par Claude GENDRON

SAINT-EUSTACHE — Privés d'eau depuis l'automne dernier, les citoyens de l'Annonciation d'Oka, appuyés par leur maire et leur député, ont entrepris une campagne en vue d'obtenir d'une entreprise minière importante, la St. Lawrence Collieries, une aide financière substantielle dans la construction prochaine de leur réseau d'aqueduc.

Le maire, M. Noël Pominville, a expliqué que, de l'avis de tous, les puits de cette paroisse, voisine de la ville d'Oka, se sont asséchés ou sont devenus inutilisables, à cause des activités souterraines de la mine située à proximité, sur le mont Saint-Pierre. Près d'une quarantaine de familles en souffrent particulièrement.

Sans en exclure la possibilité, les citoyens n'ont pas l'intention, pour le moment, de poursuivre la compagnie devant les tribunaux pour faire établir des responsabilités civiles, le cas échéant. Le député de Deux-Montagnes et ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, poursuivra ses démarches pour amener la compagnie à assumer ses responsabilités sociales.

Un réseau d'aqueduc au coût de \$150,000

Au cours d'une rencontre entre les intéressés, hier, au bureau de M. L'Allier, à Saint-Eustache, on a convenu de trois mesures précises:

• maintenant qu'on a trouvé une source d'approvisionnement en eau potable, la municipalité adoptera un

règlement d'emprunt de \$150,000 pour construire son réseau d'aqueduc de façon à servir les citoyens dans trois mois environ;

• le ministre L'Allier poursuivra ses négociations avec les autorités de la mine, demandant à celles-ci une contribution de l'ordre de \$25,000, de façon à réduire éventuellement la taxe d'aqueduc qui, autrement, serait beaucoup trop lourde pour les contribuables;

• avec la collaboration du ministère des Richesses naturelles, le ministre L'Allier continuera la compilation du dossier technique, qui pourrait servir éventuellement à une poursuite judiciaire, si un des citoyens de la municipalité s'avise de le faire.

"Les tribunaux? Nous avons le temps de mourir de soif"

Selon l'ingénieur de la municipalité, M. Jacques Chagnon, les opérations de la mine, qui a des couloirs jusqu'à 1,500 pieds de profondeur, auraient bloqué des sources souterraines alimentant les puits artésiens des cultivateurs ou détourné ces cours d'eau souterrains. Les moines de La Trappe, qui avaient ainsi neuf puits, ne peuvent maintenant n'en utiliser que deux.

Les autorités de la mine ont fait des expertises visant à prouver le contraire. Il resterait donc à porter le tout devant les tribunaux pour faire trancher le litige. Mais, le comité de citoyens, que préside M. F. Brunet, soutient qu'il n'a pas l'argent nécessaire à cette fin, ni le temps d'attendre le résultat

des procédures judiciaires. "Nous avons le temps de mourir de soif. Ce n'est pas dans cinq ans ou dix ans que nous aurons besoin d'eau, c'est tout de suite", dit-il.

Une source d'eau: celle de l'école St-Pierre

Il ne restait donc, à toute fin utile, qu'à décider de construire un réseau d'aqueduc et surtout trouver une source d'alimentation communale. Le conseil municipal, à l'automne, demanda l'aide du ministère des Richesses naturelles qui a creusé deux puits. Ceux-ci se sont avérés insuffisants.

"On a cru, à un certain moment, avoir de l'eau pour les fêtes, mais le dur hiver et les piérissements des premières fouilles ont retardé le projet."

Puis, on fit des essais de pompage à un puits déjà utilisé, celui de l'école Saint-Pierre, à l'est de La Trappe, à un mille environ du territoire à desservir. On a finalement appris, il y a deux semaines, que le puits pouvait assurer un débit de 60 gallons d'eau à la minute, alors que la paroisse a besoin de moins de 30 gallons.

Le ministre Saint-Pierre a déclaré qu'il sera facile de négocier avec la Commission scolaire régionale pour s'alimenter à cette source.

Mais comment payer le réseau d'aqueduc?

Le problème à résoudre maintenant est d'ordre financier. La construction du réseau d'aqueduc coûterait \$150,000. Si l'on exclut la subvention de \$45,000 que la mu-

nicipalité peut recevoir du ministère des Affaires municipales, la répartition du solde (105,000) entre les riverains, une soixantaine de propriétaires, représenterait une taxe annuelle d'environ \$130, ce que les citoyens disent ne pas être prêts à payer. "Nous pourrions accepter une taxe de \$100, mais pas plus", de dire M. Brunet.

La St. Lawrence Collieries est prête, dit-on, à payer une taxe de \$1,000 par an, tandis que les Trappistes en paieraient une de \$800. C'est donc en vue de réduire le surcroît de taxe pour les citoyens qu'on multiplie, depuis novembre, les pressions auprès de la compagnie pour inciter celle-ci à participer davantage à la construction du réseau. "Nous avons perdu des récoltes, l'an dernier. Nous avons encouru des frais pour aller chercher de l'eau à Oka, matin et soir, dit M. Brunet. Certains ont perdu jusqu'à \$4,000. La compagnie, elle, fait des millions à même nos richesses naturelles et elle vient encore de réduire le nombre de ses employés. Elle doit contribuer."

Faudrait-il modifier les permis d'exploitation?

Le maire Pominville a dit son souci de ne pas surcharger ses contribuables. "Notre municipalité a un budget de \$40,000. La subvention du gouvernement ne suffit pas. Nous devons poursuivre les négociations et préparer un règlement d'emprunt qui tienne compte de tous les facteurs."

Le ministre L'Allier a soulevé une question nouvelle. Dans l'attribution de permis

d'exploitation minière, le ministère des Richesses naturelles prévoit-il le cas des mines aménagées dans les secteurs semi-urbains? "Si non, dit-il, il y aurait lieu de modifier les règlements pour prévenir d'autres cas du genre."

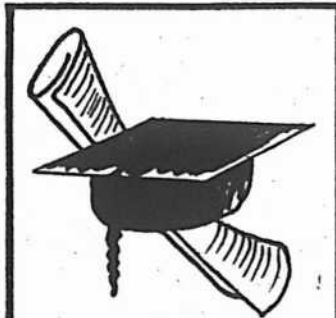
Quant au ministre responsable de l'Environnement, personne n'a songé à lui faire part de la situation. Si l'exploitation minière a ainsi modifié l'environnement, les sources d'alimentation en eau potable, le ministre L'Allier a reconnu que cela pouvait l'intéresser.

Pour un service civil volontaire

ALMA (PC) — Les militants de la section Saguenay-Lac-St-Jean de la Fédération libérale du Canada recommandent l'instauration d'un service civil volontaire pour les jeunes.

Cette recommandation a été formulée lors d'un colloque qui groupait une centaine de militants libéraux, dimanche, à Alma, et qui avait pour but d'analyser les politiques du gouvernement fédéral face à l'agriculture, au logement et au service civil.

Ils ont toutefois insisté pour que ce service civil soit établi sur une base volontaire pour respecter la liberté des individus, et recommandé que ce programme soit financé par les gouvernements fédéral et provinciaux et aussi par une contribution de l'entreprise privée.



ÉDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le gros "EDUCATION".

87-47-111

Les petites annonces de

la presse

LE RENARD ET LES CORBEAUX

YOUUPPI!

J'AI GAGNÉ LE GROS LOT!

QU'EST-CE QUE JE VAIS FAIRE AVEC TOUT CET ARGENT?

FÉLICITATIONS MADAME! NOUS APPRENNONS QUE VOUS VENEZ DE GAGNER À LA LOTÉ. NOTRE COMPAGNIE EXPLOITE DES MINES DE DIAMANTS EN AMÉRIQUE DU SUD... ACHETEZ DES TERRAINS EN CALIFORNIE... CONFIEZ-NOUS VOTRE ARGENT; NOUS ALLONS LE FAIRE FRUCTIFIER... VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTERA 38% D'INTÉRÊT... VOULEZ-VOUS DOUBLER VOTRE MONTANT?... BLA, BLA, BLA...

OUF! DING! DONG! ENTREZ! BONJOUR MADAME. JE REPRÉSENTE LA COMPAGNIE... BLA, BLA, BLA, BLA...

JE VOUDRAIS QUE MON ARGENT ME RAPPORTE DES INTÉRÊTS ÉLEVÉS TOUT EN ÉTANT PLACÉ DANS UN EN DROIT SÛR.

AU TRUST ROYAL, VOUS N'AVEZ QUE L'EMBARRAS DU CHOIX. NOS FONDS A, B, C ET M VOUS PERMETTENT DE TIRER LE MEILLEUR PARTI POSSIBLE DE VOTRE ARGENT. ET COMME NOUS AVONS 70 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE, VOUS FAITES AFFAIRE AVEC DES GENS RECONNUS.

TOC! TOC! TOC! DRING! DRING! DRING! DRELIN! DRELIN! DRELIN!

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté une amélioration éton-

nante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyné.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITÉ	PERSONNEL
Grandes annonces : 874-7306	Général : 874-7383
Télé-Presse : 874-7306	Direction : 874-7351
Vacances/Voyages : 874-7306	Lundi au vendredi : 9 a.m. à 5 p.m.
Cahiers spéciaux : 874-7306	Recrutement et sélection : 874-7360
Carières et professions : 874-7245	Lundi au vendredi : 9 a.m. à 5 p.m.
Nominations : 874-7016	En tout autre temps : 874-7272
Années classées : 874-7111	COMMUNICATIONS
PROMOTION	Relations publiques : 874-6800
Service de la promotion : 874-7100	Information générale : 874-7272
TIRAGE	RÉDACTION
Livraison à domicile : 874-6911	Le jour du lundi au vendredi :
8 a.m. à 5 p.m. du lundi au vendredi	Pupitre : 874-7061
8 a.m. à 5 p.m. le samedi	Sports : 874-7008
COMPTABILITÉ	Spec Télé-Presse : 874-7029
Grandes annonces : 874-6892	Finances : 874-7014
Années classées : 874-6900	Arts et lettres : 874-7014
	Vie féminine : 874-7023
	Nuit : 874-7061
	(en tout temps) :

Gros lot, héritage, augmentation de salaire... l'argent tombe du ciel de plus d'une façon! Mais au lieu de le dépenser d'un seul coup ou de courir la chance de tout perdre dans un placement hasardeux, c'est plus logique d'aller consulter quelqu'un de fiable et de reconnu: son conseiller du Trust Royal. C'est un spécialiste. La plupart des problèmes financiers, il sait comment les résoudre. Ainsi notre gagnante a investi son "gros lot" dans les fonds sous gestion du Trust Royal: fonds A composé principalement de valeurs américaines et fonds C composé d'actions ordinaires et de valeurs convertibles canadiennes qui permettent tous deux d'augmenter efficacement la valeur de votre capital; fonds B: obligations et débiteures, et fonds M: placement hypothécaire qui eux, rapportent des intérêts très élevés. Quatre moyens sûrs de faire fructifier rapidement son argent. Vous voulez en savoir plus long. Venez au Trust Royal discuter avec votre conseiller. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Trust Royal

Biens administrés: plus de \$10 milliards.

Au Trust Royal...vos biens se portent bien.

Bureaux à Montréal: 630 ouest, boul. Dorchester — 876-2525 / 6991, rue St-Hubert — 270-1137 / 4145 ouest, rue Sherbrooke — 876-2506
Autres bureaux à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, et par tout le Canada.

Laval: le conseiller Fortin met en doute la rentabilité, pour une ville, de la construction de maisons unifamiliales "à coût modique"

par Claude GENDRON
La construction de maisons unifamiliales à coût modique, favorisée particulièrement par le gouvernement fédéral, est-elle rentable pour une municipalité?

Le conseiller municipal Raymond Fortin a soulevé la question, hier soir, au conseil municipal de Laval, au moment où celui-ci étudiait deux projets de règlements, prévoyant un emprunt global de \$1,004,200, pour doter un nouveau développement domiciliaire de rues, d'égouts, d'aqueduc et d'éclairage, à Sainte-Rose.

A la suite d'une longue discussion entre le maire Jacques Tétreault, le gérant Marc Perron et le conseiller Fortin, le conseil a finalement adopté le règlement par un vote de 12 à 7. L'opposition a cependant eu l'assurance qu'elle pourrait consulter dès aujourd'hui le rapport de rentabilité soumis à l'Exécutif.

Le gérant de la Ville, M. Marc Perron, a soutenu qu'en se basant sur le coût actuel de l'argent, la Ville aura remboursé \$1.022,480 sur une période de 20 ans et que \$800,000 de cette somme auront été perçus de la taxe spéciale de \$3.65 le pied linéaire chargée aux riverains, le solde devant être assumé par l'ensemble de la ville, en vertu de la taxe spéciale générale.

"Ce qui répartit le coût dans la proportion suivante: 78.22 pour cent aux riverains et 23.77 pour cent à l'ensemble", dit-il. Mais le conseiller Fortin a mis en doute l'exactitude de ces chiffres, alléguant que la proportion devant être assumée par l'ensemble de la ville serait supérieure à 23 pour cent. Il souligna que, par ailleurs, une trop forte dose de taxe spéciale aux nouveaux résidents de revenus moyens pouvait, à coup sûr, placer ceux-ci dans une situation financière précaire.

Il a émis l'opinion que la part assumée par l'ensemble de la ville pourrait atteindre 37 pour cent du coût, "ce qui est de nature à hausser encore la taxe spéciale Laval", dit-il. Sans mettre en doute la bonne foi du maire Tétreault,

ni celle du gérant, le conseiller R. Hébert, a demandé à étudier, avant l'adoption du règlement, le rapport de rentabilité du projet, qui prévoit la construction de 350 maisons de \$12,000 à \$14,000 au cours des prochains mois, maisons qui se vendraient de \$10,000 à \$12,000 l'an dernier.

Ces maisons, comme tant d'autres, font l'objet de financements de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du programme du ministre Andras. Le maire Tétreault a soutenu que ces projets sont rentables pour la municipalité, non seulement à cause des nouveaux apports en taxe des nouveaux propriétaires, mais aussi à cause des incidences: hausse du volume d'affaires des commerces, hausse des revenus de la taxe de vente, installation de nouveaux commerces, de nouvelles industries, etc.

Spécial Printemps

PORTES PATIOS

RABAIS de \$50 par porte

5' x 7' Rég. \$289 pour **\$239**

6' x 7' Rég. \$329 pour **\$279**

Chaque ensemble comprend 4 portes vitrées et une porte moustiquaire. INSTALLATION FACULTATIVE

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE MULTICOLORE TRÈS NOUVEAUX

RABAIS de 50¢ le pi. car.

REVÊTEMENT de CORNICHES

89¢ le pi. ca. POSÉ

Garantie de 20 ans

PORTE À DOUBLE COUPE-FROID

épaisseur: 1 1/4" - 1 1/2" - 2"

ÉMAIL CUIT

Choix de 16 couleurs

Grille donnée gratuitement

FENÊTRE G-P-3 PANORAMIQUE

BOÎTES métalliques ou en pin approuvées par la S.C.H.L.

DEC-KOR-ALUMINIUM LTÉE

J. A. POIRIER, Prés.

Terrasse Venne, Lachenaie P.Q. 666-4139

tele presse au jour le jour TV

6:00 10 • Madame est servie Inv.: Pascal Pace, Pierre Chouinard, Marcel Gamache et Jacques Berrois.

8:00 4 5 6 • It Was a Very Good Year Inv.: Jonathan Winters, Ruth Roman, Bill Russell.

MERCREDI

12:00 4 5 • Elwood Glover's Luncheon Date

3:00 2 7 9 11 13 Femme d'aujourd'hui

1) Spectacles de danse contemporaine au théâtre Port-Royal, de la Place des Arts les 11 et 12 juin par le groupe de la Nouvel'Aire. Nos invitées, mesdames Martine Epoué-Poulin, directrice artistique du groupe et Danièle Lapointe, danseuse et administratrice du groupe.

2) M. Jacques Hally, tapissier décorateur. Le revêtement des murs avec tissus. Démonstration en studio.

3) Mairaines d'écoles à l'oeuvre.

4) "Les plantes et la gastronomie". Yolande Perreault propose un menu québécois pour la Saint-Jean.

Votons Sefrito

Une spécialité de la Ropina, restaurant Méditerranéen sur la Plaza de la Place Ville Marie. Réservations: 861-3511

Administré par la Reine Elizabeth

EATON

Mélangeur "Solid State" "Cycle-matic" Viking Eaton

Prix courant 59.98

Spécial 49.98 5.00 par mois

Mélangeur très puissant, 10 vitesses, offert à un prix vraiment intéressant: pour brasser, râper, malaxer, hacher, mélanger, réduire en purée ou liquéfier. 1 à 15 cycles. Bocal de 5 tasses en verre résistant à la chaleur. Lames amovibles en acier inoxydable. Base plaquée chrome. Godet d'une once amovible. Livre de recettes. 825 watts. Modèle 2082. Eaton en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 277

Si vous ne pouvez vous rendre au magasin, **COMPOSEZ 842-9211**

Pour vos emplettes, une carte comptable Eaton est un atout!

- Couvercle de vinyle, fermeture hermétique. Bouchon de l'orifice d'alimentation
- Recipient en verre, contenance de 5 tasses
- Ensemble-agitateur (1) rondelle d'étanchéité, (2) lames de l'agitateur, (3) fond fileté.
- Base-moteur
- Tableau de commande

COMPOSEZ 842-9211

Service téléphonique: 8 h 30 à la fermeture du lundi au samedi

Les clients des localités suivantes peuvent commander par téléphone, sans frais. Aucuns frais pour commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 871-1670

Beauharnois
Bellevue
Côteau du Lac
Côteau Landing
Franklin Center
Howick
Huntingdon
Les Cèdres
Maple Grove
Melocheville

Lignes directes

Nitro
Nouveau Salaberry
Ormstown
Rivière Beaudette
St-Clet
St-Justine
St-Marthe
St-Polycarpe
St-Timothée
Soulange
Valleyfield

COMPOSEZ 234-3333

Belle Plage
Dorion
Île Cadieux
St-Lazare
Vaudreuil

COMPOSEZ 236-5474

Como
Hudson
Hudson Heights

Appelez l'interurbain et demandez 15000

Choisy
L'Assomption
L'Épiphanie
Oka
Pointe-Fortune
Rigaud
St-Henri de Mascouche
St-Jean

St-Jérôme
St-Marc
St-Martine
St-Rédempteur
St-Scholastique
St-Sulpice
St-Sulpice Village
Terrebonne Heights
Verchères

jours d'activité EATON

Eaton au niveau du métro

**Aussi à Ville d'Anjou
et à Pointe-Claire**



Maillots de bain signés "Christina" à bas prix

Spécial **8.77** chacun

Un aperçu de la collection de maillots de bain en "Antron" et "Helanca" extensible signés "Christina". En voici quatre modèles attrayants choisis parmi plusieurs autres. Tous les modèles sont dotés d'un soutien-gorge intérieur moulé; bretelles, dos, taille et jambes élastiques. Doublés d'un tricot de nylon à la fourche. Agrafe au dos. Tailles 7 à 13 (32 à 38 de buste).

1. Deux-pièces avec jambes à bordures surpiquées. Haut à motif floral et culotte unie dans une variété de couleurs.
2. Deux-pièces en tissu côtelé avec bordure blanche à la taille et aux jambes. Couleurs unies variées.
3. Ensemble bikini. Soutien-gorge à décolleté plongeant, frange blanche à la culotte. Teintes variées.
4. Unipiece élastique aux jambes et aux épaules. Dos très bas. Imprimé floral dans des teintes variées.

Commandes passées au magasin même seulement.

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 946



Ensembles pantamini avec garniture brodée

Spécial **18.77** l'ensemble

Une broderie colorée anime ces attrayants ensembles pantamini. Quatre modèles d'été réalisés dans des tissus doux et d'entretien facile. Blanc seulement.

1. Robe sans manches en crêpe polyester agrémentée d'une bordure brodée à l'ourlet, à l'ouverture devant et au col. Ceinture à la taille. Short avec bordure brodée aux jambes. Tailles 10 à 16.

2. Robe à manches courtes en "Arnel" avec garniture brodée aux manches et à l'ouverture devant. Encolure évasée, ceinture. Short avec garniture brodée aux jambes. Tailles 5 à 15.
3. Robe à manches longues en "Arnel". Boutonnage devant, encolure ronde, fente aux manches. Garniture brodée aux manches et devant ainsi qu'aux jambes du short. Tailles 5 à 15.
4. Robe sans manches en "Arnel". Côtés ouverts. Garniture brodée à l'encolure en "V", à la ceinture et aux jambes du short. Tailles 5 à 15.

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire.
Rayon 941

EATON est juste au bout du fil... **Composez 842-9211**

jours d'activité EATON

Eaton au niveau du métro

EATON est juste au bout du fil...
COMPOSEZ 842-9211
Livraison des commandes de 2.00 ou plus.



Blouson et pantalon à prix spécial

Blousons d'équipe imperméables de couleurs variées et quelques autres modèles au même prix spécial. Des pantalons à pressage permanent en tissus variés à un très bas prix. Vous ne pouvez vous permettre de laisser passer cette offre.

Blouson d'équipe
Spécial

9.99 ch.

Fait en "Pop-o-lin", un tissu résistant et lustré: 57% acétate et 43% coton peigné 2 brins. Imperméabilisé. Col, poignets et bande de taille en tricot. Vert, rouge ou bleu dans le lot. Vous pouvez choisir parmi quelques autres modèles au même prix. Tailles 36 à 44. Commandes passées au magasin même seulement.

Pantalon à pressage permanent
Spécial

2 pour 10.00

Des pantalons de tissus variés à pressage permanent pour hommes. Passants de ceinture, jambe droite. Couleurs: olive, whisky, bleu ou vert dans le lot. Tailles 30 à 36. Spécial 5.19 ch.

Indiquez un deuxième choix de couleur. Pas de commandes téléphoniques pour les tailles 38 à 44. Ton olive seulement.

EATON en ville (niveau du métro),
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 929



1. Chemises "T" pour garçons
Chemises "T" en coton à manches courtes et à encolure ronde. Blanc seulement. Tailles: petite (6-8), moyenne (10-12), grande (14-16).
Spécial 1.79 ch.

Spécial
3 pour 2.25

2 et 3. Dessous "Fruit of the Loom"
3. Caleçon avec bande élastique en "Lycra" à la taille et siège double; 2. Gilet d'athlète avec bordure à l'encolure et aux épaules. Blanc seulement. Tailles: petite (6-8), moyenne (10-12), grande (14-16).
Spécial 1.69 ch.

Spécial
6 pour 3.89

4. Chandails d'exercice en coton
Chandails d'exercice en coton duveté à l'intérieur; encolure ronde et manches longues raglan. Marine, vert, ton or ou bleu. Petite (6-8), moyenne (10-12), grande (14-16).
Spécial 1.99 ch.

Spécial
2 pour 3.90

5. Chandails en tissu éponge
Manches courtes, col simili-roule. En coton éponge facile d'entretien. Rayures bleu, vert ou ton or sur fond blanc. Petite (6-8), moyenne (10-12), grande (14-16).
1.79 ch.

2 pour 3.50

6. Jeans en denim "Sanforized"
Jeans en denim résistant avec larges passants. Coupe étroite avec coutures principales à piqures doubles pour usage durable. Deux poches devant et deux derrière. Marine seulement. Tailles 8 à 18.
Spécial 3.99

Spécial
2 pour 7.90

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 932



1. Ensembles pantamini

Spécial

5.99 l'ensemble

Ensembles pantamini tout coton lavez-portez. Robe sans manches avec glissière devant et col à pointes. Pantamini à revers. Imprimé bleu/rose, ton or/orange ou vert/aqua sur fond blanc. Petite, moyenne ou grande.

2. Peignoir à bas prix

Spécial

3.99

Peignoirs en tissu lavez-portez 65% polyester et 35% coton. Manches courtes, boutonage devant, deux poches appliquées. Garniture de dentelle à l'encolure et aux poches et fleurs brodées. Bleu, rose, menthe ou mais. Tailles, 10, 12, 14, 16, 18.



1. Sandales à bas prix

Spécial

2.99 la paire

Sandales en vinyle à empeigne perforée, intérieur coussiné et semelle synthétique striée. Courroie à attache réglable. Un cadeau que papa appréciera. Brun foncé. Pointures 7 à 12 (pas de demies).

2. Souliers d'été pour homme

Spécial

6.99 la paire

Souliers à enfiler avec soufflet dissimulé et languette montante. Empeigne en cuir souple à piqures mocassin. Semelle et talon en caoutchouc mousse résistant. Une bonne idée pour la fête des pères. Cuir fini brun antique ou suède couleur sable. Pointures 7 à 11 (pas de demies)

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 909

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 937

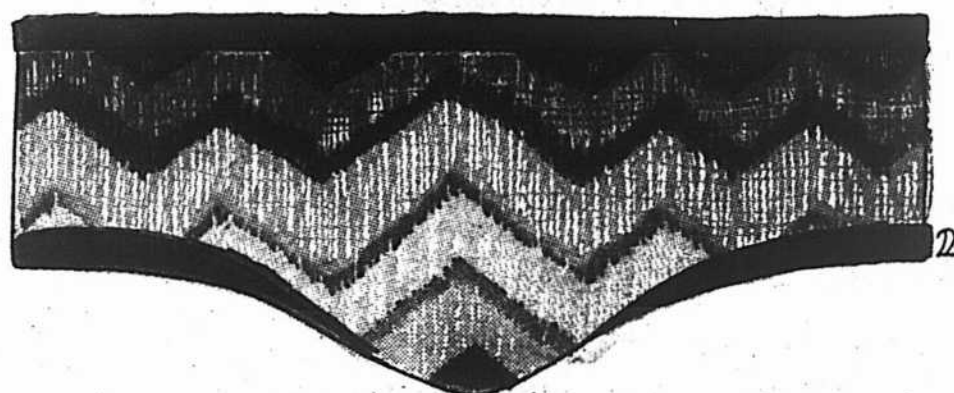


Beaucoup plus confortable qu'une feuille...
"Harvey Woods" et ses bikinis-mode pour hommes

Audaces
cachées!

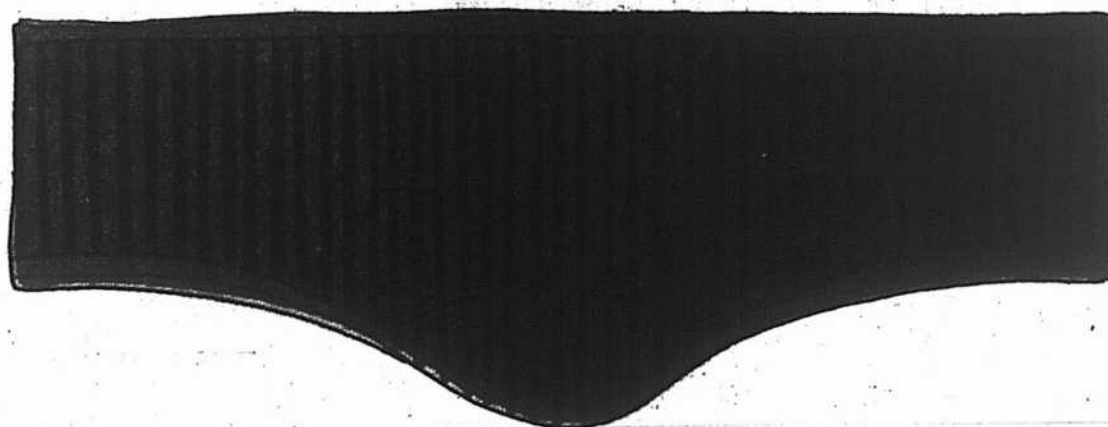


De la tenue en petite tenue avec "HARVEY WOODS" et son innovation-bikini! C'est une mode colorée, dépouillée, qui s'adresse aux hommes modernes. De plus, la coupe adroite bénéficie d'un support confortable qui tient le vêtement bien en place. Essayez-les dès aujourd'hui; il y en a pour tous les goûts et toutes les tailles. Chez Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228



1. Bikini sans bande de taille et coupé dans un nylon extensible "Steri-Septic". Rouge prune, noir, bleu, baume, topaze, ton or, sel, vert kelly ou jaune. Tailles petite, moyenne ou grande. **2.00**

2. Bikini en jersey "Arnel" aux motifs zigzag colorés de tons coordonnés marine ou bronze. Tailles petite, moyenne ou grande. Aussi à pois en rouge/blanc ou bleu/blanc. **3.00**

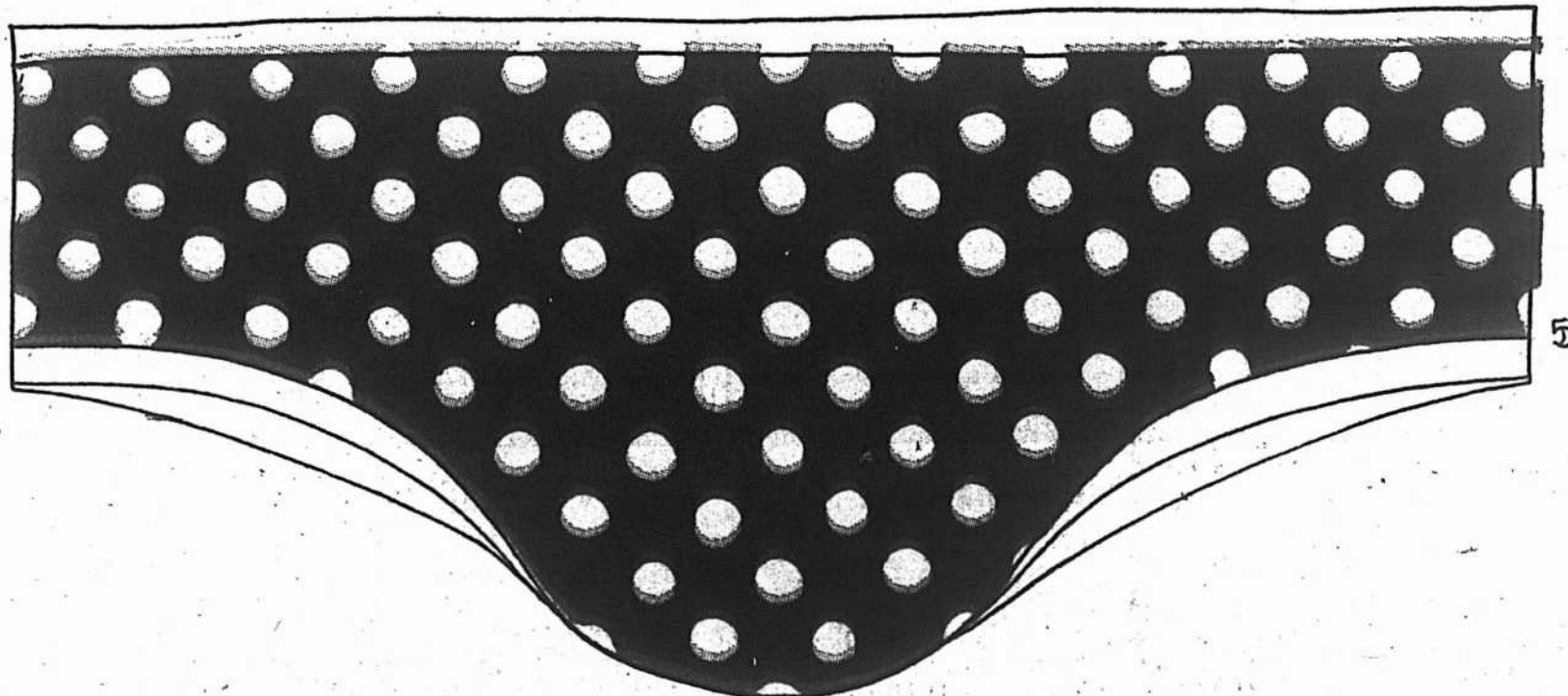
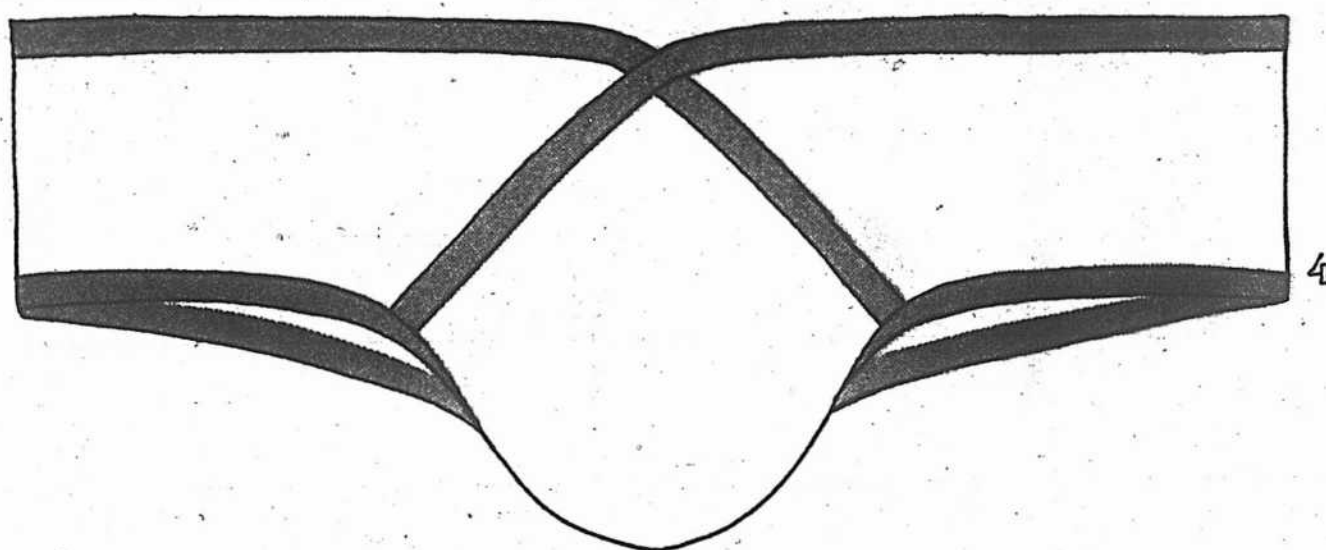


3. Bikini rayé bicolore dans un nylon extensible "Steri-Septic". Pas de bande de taille. Harmonies de bleu, rouge, prune, ambre doré ou baume. Tailles petite, moyenne ou grande. **2.50**

4. "Adonis" c'est le bikini à taille très basse interprété dans un mélange confortable "Antron" et "Lycra". Blanc garni de rouge, marine ou ton or. Tailles petite, moyenne ou grande. **4.00**

5. C'est le bikini à pois dans un jersey "Arnel" marine ou rouge. Tailles petite, moyenne, grande. **3.00**

Rendez-vous ou téléphonez
COMPOSEZ 842-9211



EATON